Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

REPUBLIC OF AUSTRIA
Parliament

UN75
2020 AND BEYOND

Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

Rapport sur la Conference, Vienne, Autriche, 7-8 septembre 2021

Copyright © Union Interparlementaire, novembre 2021
ISBN 978-92-9142-817-5

Toutes les photos © UIP

Table des matières

Avant-propos du Président de l'UIP, M. Duarte Pacheco 2

Discours d'introduction du Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong 3

Contexte 4

Séance inaugurale 5

Débat général interactif 7
Première motion 7
Deuxième motion 8
Troisième motion 9
Quatrième motion 10
Cinquième motion 11
Réunion-débat 1 12
Réunion-débat 2 13
Réunion-débat 3 14
Réunion-débat 4 15
Réunion-débat 5 17

Séance de clôture 19

Déclaration de haut niveau
sur le thème *Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète* 21

13e Sommet des présidentes de parlement 25

Discours d'ouverture
M. Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire 27
M. Peter Raggl, Président du Conseil fédéral autrichien 29
M. Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national autrichien 30

Allocution
M. Abdulla Shahid, Président de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'ouverture de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement 31

Allocution (vidéo)
M. Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU à l'ouverture de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement 33

Comité préparatoire 35

Avant-propos du Président de l'UIP, M. Duarte Pacheco

La pandémie de COVID-19 a bouleversé tous les aspects de notre vie, et les parlements n'ont pas été épargnés. Ils ont été amenés à adopter de nouvelles technologies – chose impensable il y a deux ans à peine – et l'UIP a rapidement organisé la cinquième Conférence mondiale des présidents en mode en ligne et tenu sa toute première Assemblée en ligne en mai 2021, démontrant ainsi sa capacité d'adaptation et son efficacité continue.

Mais quels que soient les progrès de la technologie, une visioconférence ne représente jamais une alternative satisfaisante aux rencontres en personne. Grâce notamment à la persévérance du Parlement autrichien, les présidents du monde entier ont finalement pu se réunir de nouveau en présentiel dans la belle ville historique de Vienne début septembre 2021, presque deux ans après la dernière grande réunion en présentiel de l'UIP.

Bon nombre des défis dont nous avons discuté à Vienne sont hélas familiers : assurer le développement durable, appuyer le renouveau du multilatéralisme, lutter contre les discours de haine et le terrorisme, œuvrer en faveur d'un nouveau pacte social mondial sur l'égalité des sexes, accroître la représentation des jeunes, et protéger et renforcer la démocratie. Pourtant, tous ces enjeux doivent désormais être pris en compte dans le contexte d'une reprise durable, équitable et écologique après la pandémie. Nous ne pouvons y parvenir qu'en œuvrant ensemble, en échangeant des idées et en opérant des changements constructifs et radicaux. J'espère que cette Conférence, et la Déclaration de haut niveau que nous avons adoptée, donneront une assise solide à cette reprise.

Discours d'introduction du Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong

Nous réunir en présentiel à Vienne est tout simplement un rêve devenu réalité. La démocratie numérique n'est pas près de disparaître, et les réunions virtuelles constitueront sans nul doute une part importante des travaux des parlements et des organisations internationales au cours des prochaines années, même lorsque la COVID-19 ne sera plus qu'un lointain souvenir. Mais le volet présentiel de la cinquième Conférence mondiale des présidents, qui s'est tenue à Vienne les 7 et 8 septembre 2021, était attendu depuis longtemps. Si par moments durant l'année écoulée, une annulation ou un nouveau report semblait probable, la détermination de nos hôtes autrichiens et des membres du Comité préparatoire a motivé toutes les personnes impliquées pour que cet événement soit un franc succès.

La Conférence proprement dite, notamment les discours liminaires de plusieurs personnalités importantes, les débats interactifs animés sur les principaux enjeux de la journée et les réunions-débat approfondies complémentaires, n'était qu'une des nombreuses composantes de cette semaine mémorable.

Le 13e Sommet des présidentes de parlement a donné le ton le 6 septembre et assuré que la parité entre les sexes, au sein des parlements et de la société en général, avait constitué un fil directeur tout au long de la semaine.

Le nombre considérable de rencontres bilatérales entre les présidents en marge de la Conférence et l'implication étroite à bien des égards de l'Office des Nations Unies à Vienne et des diverses institutions spécialisées de l'ONU basées dans la ville lors des événements de la semaine étaient tout aussi importants.

Cette publication donne un aperçu des délibérations de la Conférence, et inclut notamment la Déclaration de haut niveau adoptée par les présidents intitulée *Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète*.

Contexte

La première Conférence des présidents des parlements nationaux s'est tenue en août 2000, lorsque les dirigeants parlementaires du monde entier s'étaient réunis au siège de l'ONU à New York et avaient présenté leur *Vision parlementaire de la coopération internationale à l'aube du troisième millénaire*. Cette vision a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement, dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies adoptée quelques semaines plus tard, dans laquelle ils s'étaient engagés à *« renforcer davantage la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les parlements nationaux, représentés par leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, dans divers domaines, notamment la paix et la sécurité, le développement économique et social, le droit international et les droits de l'homme, la démocratie et la parité entre les sexes »*.

Depuis, tous les cinq ans, l'UIP, en coopération avec les Nations Unies, organise la Conférence mondiale des présidents de parlement. Les Conférences mondiales suivantes en 2005 (New York), 2010 (Genève) et 2015 (New York), ont toutes joué un rôle essentiel pour renforcer encore la dimension parlementaire de la coopération internationale en général, et les travaux des Nations Unies en particulier.

Début 2020, les préparatifs étaient en bonne voie pour la cinquième conférence de ce type prévue à Vienne, en Autriche, mais la pandémie de COVID-19 a conduit à la décision d'organiser un volet en ligne de la Conférence en août 2020. Le volet présentiel de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, qui s'est finalement tenue à Vienne les 7 et 8 septembre 2021, a rassemblé les présidents et délégations de plus de 100 parlements membres, ainsi que des représentants de haut niveau de quelque 20 organisations régionales et parlementaires. La liste complète des participants est disponible sur le site web de l'UIP.

Les préparatifs en vue de la Conférence ont été dirigés par un Comité préparatoire (voir p. 33), placé sous l'autorité du Président de l'UIP et composé de dirigeants parlementaires de toutes les régions, de représentants du Comité exécutif de l'UIP, du Bureau des femmes parlementaires et du Conseil du Forum des jeunes parlementaires, ainsi que du Secrétaire général de l'UIP et d'un haut-représentant du Secrétaire général de l'ONU. Le Comité a préparé le programme et les modalités de la Conférence, et rédigé un document final préliminaire qui a été distribué à l'ensemble des parlements nationaux pour qu'ils fassent part de leurs commentaires et suggestions. La Déclaration de haut niveau sur le thème *Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète* (voir pages 16-19) a été adoptée par acclamation lors de la séance de clôture de la Conférence.

Séance inaugurale

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, a indiqué que le fait de pouvoir enfin se rencontrer en personne après tout ce temps était un rêve devenu réalité. Il a remercié les hôtes, le Parlement autrichien, pour leur hospitalité et leur engagement à faire de cette Conférence une réalité.

M. Peter Raggl, Président du Conseil fédéral autrichien, a dit espérer que le pire de la pandémie de COVID-19 était maintenant derrière nous et que la Conférence serait la première de beaucoup d'autres opportunités de reprendre les rencontres en présentiel entre les parlementaires du monde entier. La pandémie a montré à quel point les problèmes planétaires avaient souvent un impact direct au niveau local et il en va de même pour de nombreux autres défis auxquels doit faire face le monde, notamment les changements climatiques et la quête du développement durable. Les parlementaires jouent un rôle capital pour combler le fossé entre les enjeux locaux et mondiaux.

M. Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national autrichien, a souligné le rôle historique de Vienne en tant que centre de la diplomatie internationale et souligné l'importance des relations humaines pour renforcer la confiance et la compréhension mutuelles. La communauté internationale s'était réunie, souvent grâce à des moyens virtuels, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et il convient désormais de déployer la même approche multilatérale revitalisée en faveur de la paix et du développement durable. Les parlementaires ont une responsabilité envers leurs électeurs de trouver des solutions transfrontalières aux problèmes transnationaux, en œuvrant de concert d'une manière respectueuse et transparente avec leurs homologues du monde entier.

M^me^ Alexandra Bosek, représentant 1,2 million de jeunes en tant que Présidente de l'Union des étudiants autrichiens, a exhorté les présidents de parlement à ne pas considérer la jeunesse comme l'incarnation de l'avenir, mais celle du présent. Les décisions prises par les parlementaires concernant l'environnement, la numérisation, les médias et l'éducation n'épargnent personne, et l'on ne saurait sous-estimer l'intérêt d'impliquer les jeunes dans les processus décisionnels. Les jeunes souhaitent jouer un rôle dans la société et ont besoin de pouvoir compter sur un système de représentation qui puisse faire entendre leur voix.

M^me^ Tone Wilhemsen Trøen, Présidente du Storting norvégien et Présidente du treizième Sommet des présidentes de parlement, a présenté les conclusions du Sommet, qui avait la veille réuni 26 présidentes de parlement. Dans le premier des deux débats interactifs, les présidentes avaient rendu hommage aux femmes ayant joué un rôle essentiel dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Dans le second, elles ont centré leurs débats sur l'avenir, afin de déterminer comment préserver et consolider l'action des femmes, et assuré qu'aucune femme ou fille ne serait laissée pour compte. Elle a appelé les participants à mobiliser les

parlements pour la mise en œuvre de politiques concrètes visant à apporter des changements durables dans la lutte pour l'égalité des sexes.

M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP, a insisté sur les crises qui ont récemment secoué l'Afghanistan, la Guinée, le Myanmar et le Venezuela, donnant à la Conférence un nouveau souffle comme une occasion incontournable pour les présidents de se réunir pour examiner et redynamiser le multilatéralisme. Les présidents ont par ailleurs eu besoin de profiter de la Conférence pour aborder les nombreux défis interdépendants auxquels le monde est confronté : la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, les disparités entre les sexes et la nécessité de rajeunir la démocratie, notamment grâce à une participation accrue des jeunes. Il a encouragé les présidents à répondre à l'appel d'un monde tourmenté à travers des idées, des visions, des promesses d'action et l'adoption d'une Déclaration de haut niveau présentée le deuxième jour de la Conférence.

Dans un message vidéo, la militante mexico-chilienne pour le climat de 19 ans, **Xiye Bastida**, a exhorté les présidents à se rappeler de l'engagement qu'ils avaient pris lors du volet en ligne de la Conférence en 2020 afin d'aborder la crise climatique parallèlement à la reprise post-pandémie de COVID-19. La crise climatique est une injustice intergénérationnelle que les parlements et les gouvernements sont à même de traiter. Le monde doit s'efforcer d'être moins matérialiste et plus en phase avec la nature, dans le but de parvenir à zéro émission nette et de limiter le réchauffement planétaire à moins de 1,5 degré.

Une vidéo de **M^me^ Valérie Masson-Delmotte**, l'un des co-auteurs du sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat publié récemment, a également été présentée. Le rapport présente des preuves sans équivoque que l'homme est responsable des changements climatiques, que leurs effets sont répandus, rapides et qu'ils s'intensifient, et que toutes les régions du monde sont affectées par des phénomènes extrêmes. Les températures continueront d'augmenter indépendamment des mesures prises aujourd'hui, mais le rapport propose de nombreuses solutions, en vue notamment de parvenir à zéro émission nette de CO_2 et de réduire les émissions des autres gaz.

M. Abdulla Shahid, Président élu de la 76^e^ session de l'Assemblée générale des Nations Unies et ancien président du Parlement des Maldives, a déclaré que, face aux multiples crises, des milliards de personnes dans le monde se tournaient vers leurs représentants politiques en quête d'espoir. Il a donc choisi « l'espoir » comme thème de sa présidence et de la 76^e^ session de l'Assemblée générale, qui s'est articulée en priorité autour de cinq « lueurs d'espoir » : une relance équitable après la pandémie de COVID-19, notamment en matière d'accès aux vaccins ; une reprise meilleure, plus forte et plus écologique, pour relancer les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs de développement durable ; une action ambitieuse et rapide sur les changements climatiques et l'environnement ; la promotion et la protection des droits de l'homme face à la montée de la discrimination ; la réforme et le renforcement des pouvoirs conférés à l'ONU, pour mieux faire connaître ses travaux auprès des citoyens.

Dans un message vidéo, **le Secrétaire général de l'ONU M. Antonio Guterres** a souligné le rôle des parlements pour établir un lien entre le peuple et le pouvoir, et combler le fossé entre les niveaux mondial et local. L'ONU compte sur les parlements pour garantir une action climatique ambitieuse, promouvoir les droits de l'homme et les Objectifs de développement durable, renforcer la protection sociale et les systèmes de protection pour tous, accroître le soutien apporté aux femmes et aux filles, et refléter la volonté de tous les peuples alors qu'ils luttent pour traverser ce moment difficile de l'histoire.

Enfin, **l'invitée d'honneur M^me^ Fawzia Koofi**, ancienne parlementaire et militante pacifiste ayant fui l'Afghanistan quelques jours auparavant, a déclaré que la crise qui sévissait dans le pays était la dernière épreuve en date pour les dirigeants parlementaires et le multilatéralisme, et exhorté les présidents à faire preuve de solidarité et à offrir des refuges aux plus vulnérables afin d'aider le peuple afghan. Elle a appelé la communauté internationale à faire comprendre aux nouvelles autorités afghanes que la reconnaissance et la coopération ne seront possibles que si l'on accorde aux femmes le droit de pleinement participer à la société et que tous les Afghans se voient attribuer le droit de décider de l'avenir de leur pays.

Débat général interactif

Avant la conférence, le Comité préparatoire a décidé d'organiser le débat général sur le modèle des *Débats de Doha*, avec des motions sur cinq thématiques présentées par des intervenants proposant une juxtaposition de points de vue dans le but de favoriser les échanges entre les délégations présentes. Cinq réunions-débat se sont tenues en parallèle de ces motions, pour permettre un examen plus approfondi des thèmes complémentaires spécifiques.

Première motion

La première motion du débat général interactif était intitulée *Pour parvenir à un développement durable, il faudra se préoccuper davantage du bien-être humain et de la préservation de l'environnement que de la croissance économique*. Quatre présidents de parlement ont présenté la motion assortie d'un éventail de points de vue juxtaposés.

M^me^ Beatriz Argimón (Uruguay) a noté que, pour un pays en développement comme le sien, la croissance économique était une condition préalable essentielle au développement durable pour lutter contre la pauvreté et édifier une société plus égalitaire, mais que le bien-être humain et la préservation de l'environnement étaient également indispensables.

M. Steingrímur J. Sigfússon (Islande) a déclaré que, bien que la pandémie de COVID-19 ait détourné l'attention, la crise climatique planait toujours, avec des conséquences beaucoup plus lourdes pour l'humanité. Il est donc grand temps de repenser l'accent généralement mis sur la croissance économique comme mesure dominante du succès, en respectant la nature et en trouvant des moyens novateurs de mesurer le bien-être humain.

M^me^ Puan Maharani (Indonésie) était d'avis qu'il convient de trouver un juste équilibre entre les trois volets – protection sociale, développement économique et préservation de l'environnement – afin d'atteindre l'ensemble des Objectifs de développement durable d'ici 2030.

M. Abass Chernor Bundu (Sierra Leone) a noté que le bien-être humain signifiait bien plus que la richesse et le revenu, et que l'humanité devait veiller sur l'environnement. Dans un monde extrêmement interdépendant, il est essentiel d'œuvrer de concert pour atteindre les objectifs nationaux et assurer un développement durable mondial.

Dans le débat qui s'en est suivi, 16 présidents, vice-présidents ou chefs de délégation ont pris la parole. Beaucoup ont exprimé leur soutien aux Objectifs de développement durable comme l'incarnation du juste équilibre entre les trois volets énoncés dans la motion et noté que les gouvernements devaient fixer leurs propres priorités au sein de ce cadre selon leur propre situation. La plupart sont convenus que les changements climatiques étaient le plus grand défi auquel le monde doit faire face et que des changements en profondeur s'avéraient nécessaires pour y faire face. L'environnement doit être protégé pour garantir la paix et la stabilité et, inversement, la paix et la stabilité s'avèrent nécessaires pour poursuivre les efforts de développement durable. L'économie touristique dont dépendent de nombreux pays est souvent tributaire de la protection du milieu naturel.

La pandémie de COVID-19 a offert une occasion unique de recentrer les priorités de développement. La croissance économique sera un facteur clé de la relance post-pandémie, mais doit être dissociée des dommages environnementaux, comme la hausse des émissions de gaz à effet de serre. Certains présidents ont noté que le PIB ne permettait pas de mesurer le niveau de bien-être humain ou de préservation de l'environnement dans tel ou tel pays et qu'il fallait s'appuyer sur des mesures telles que l'Indice de développement humain ou développer des mesures complètement nouvelles du bien-être humain. Il convient par ailleurs de prendre en considération le développement du capital humain, à travers l'éducation et la qualité des soins de santé.

Deuxième motion

La deuxième motion était intitulée *La riposte mondiale à la pandémie de COVID-19 remet en question la capacité du multilatéralisme à agir pour le bénéfice des peuples*. Trois présidents de parlement et un représentant de l'observateur de l'UIP ont présenté la motion assortie d'un éventail de points de vue juxtaposés.

M. Manzoor Nadir (Guyana) a indiqué que le multilatéralisme n'avait pas failli, mais que nous n'étions pas parvenus à le préserver. La riposte immédiate à la pandémie a été de fermer les frontières et de devenir isolé et égoïste. Le multilatéralisme est au bout du compte venu à notre rescousse, à travers notamment la mise en commun des vaccins.

M^me^ Valentina Matviyenko (Fédération de Russie) a précisé que dans un monde plus interconnecté que jamais, il était urgent d'engager un dialogue ouvert et confiant. L'égoïsme national et fondé sur les blocs entrave le progrès, comme on a pu le constater pendant la pandémie de COVID-19, au cours de laquelle des pays tout entiers ont été privés de médicaments et de vaccins essentiels.

M. Othmar Karas (Parlement européen) a estimé qu'il était plus urgent que jamais de favoriser le respect mutuel et d'œuvrer de concert pour atteindre les objectifs mondiaux. Il appartient collectivement aux représentants élus de trouver des solutions aux problèmes mondiaux, comme la lutte contre les changements climatiques, le maintien de la paix et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous.

M. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda (Zimbabwe) a déclaré que le nationalisme vaccinal généralisé, ou l'impérialisme vaccinal, pendant la pandémie était contraire à l'esprit du multilatéralisme. L'Afrique en particulier affiche encore de très faibles niveaux de vaccination mais doit vacciner sa population pour protéger la planète entière.

Lors du débat qui a suivi, 12 présidents, vice-présidents ou chefs de délégation ont pris la parole. Certains ont évoqué la nécessité pendant la pandémie d'ouvrir de nouveaux axes de transport pour le commerce, mais aussi pour permettre aux pays industrialisés de soutenir davantage les pays en développement. Bon nombre ont cité la Facilité COVAX comme le triomphe du multilatéralisme et noté que le développement de la plupart des vaccins contre la COVID-19 désormais disponibles avait pu reposer sur la coopération internationale et que ces vaccins étaient composés d'ingrédients provenant de plusieurs pays différents.

Certains présidents ont estimé que le système multilatéral actuel était dépassé, qu'il était dominé par des super-puissances et des groupes de pays, et qu'il nécessitait une refonte radicale, comme en témoignent ses échecs manifestes pendant la pandémie. D'autres ont parlé de la montée inquiétante du nationalisme. Il a été largement admis qu'aucun pays ne pouvait seul faire face à une crise mondiale et que le monde devait mieux se préparer aux futures pandémies et autres catastrophes. La solidarité doit jouer un rôle central dans un système multilatéral efficace. L'interdépendance du monde moderne est une réalité immuable et le multilatéralisme l'unique moyen viable de relever les défis mondiaux.

Troisième motion

La troisième motion était intitulée *La lutte contre la désinformation et le discours de haine exige des règles plus fermes*. Trois présidents de parlement et un représentant de l'observateur de l'UIP ont présenté la motion assortie d'un éventail de points de vue juxtaposés.

M^me^ Claudia Ledesma Abdala (Argentine) a déclaré que la désinformation et l'incitation à la haine étaient des phénomènes en constante augmentation devenus plus visibles et durables dans le monde virtuel. Les publications anonymes et diffamatoires en ligne ayant conduit à des actes de malveillance et même à des violences sont allées bien au-delà des limites de la liberté d'expression. Les sociétés de réseaux sociaux doivent trouver des mécanismes souples et efficaces pour remédier au problème.

M. Rik Daems (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) a indiqué qu'il incombait aux parlements de fixer des limites absolues entre la liberté d'expression et les contre-vérités. Ceux qui entretiennent un discours de haine doivent être tenus responsables.

M^me^ Shirin Sharmin Chaudhury (Bangladesh) a noté qu'une réglementation excessive menaçait potentiellement la liberté d'expression, et que l'éducation et la sensibilisation importaient davantage. L'incitation à la haine est révélatrice de problèmes de société plus vastes, comme la pauvreté et les inégalités, auxquels il faut remédier.

M. Femi Gbajablamila (Nigéria) a déclaré que la lutte contre la désinformation était une responsabilité morale et que le droit de s'exprimer librement n'était pas absolu. Il convient de mettre en place des mécanismes juridiques permettant la liberté d'expression et obligeant ceux qui ont tenu des propos mensongers et haineux à répondre de leurs actes.

Au cours du débat qui a suivi, 14 présidents, vice-présidents ou chefs de délégation sont intervenus. On a constaté que certaines réglementations sur la liberté d'expression dataient de plusieurs décennies et n'avaient par conséquent pas prévu cette facilité de communication de masse sur le web. Il convient de prendre en compte trois aspects distincts lorsqu'il s'agit de réglementer la désinformation et les propos incitant à la haine : production, distribution et réception. Il convient par ailleurs d'adopter des approches différentes de lutte contre la désinformation par rapport aux discours de haine.

La prédominance de certains réseaux sociaux et groupes technologiques multinationaux doit être remise en question et leurs activités réglementées. Certains présidents ont fait référence à la banalisation des discours de haine tenus par des responsables politiques populistes. La délégation koweïtienne a mis en avant la proposition qu'elle avait soumise au Président de l'UIP demandant la création d'un comité de l'UIP sur l'utilisation des réseaux sociaux. De nombreux présidents ont souligné l'importance de l'éducation et de la sensibilisation, afin de prévenir les discours de haine et désinformation mais aussi de veiller à ce que le grand public soit éduqué aux médias.

Quatrième motion

La quatrième motion était intitulée *L'égalité des sexes ne pourra être réalisée sans passer par l'abrogation des lois discriminatoires envers les femmes et les filles.* Trois présidents de parlement et un représentant de l'observateur de l'UIP ont présenté la motion assortie d'un éventail de points de vue juxtaposés.

Dans un message vidéo, **Mme Tanzila Narbaeva (Ouzbékistan)** a souligné l'importance d'encourager et de soutenir la participation des femmes au processus décisionnel et celles qui occupent des postes de direction. Les initiatives ayant trait à l'éducation, en particulier pour aider les femmes à poursuivre des études supérieures, et soutenir l'emploi des femmes dans les professions de la santé, notamment la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, sont également des outils essentiels.

M. Om Birla (Inde) a noté que la discrimination fondée sur le genre était interdite dans son pays et que, en fonction de l'instance, jusqu'à la moitié des sièges au sein des organes élus en Inde sont réservés aux femmes. De nombreux projets et initiatives ont été mis en place en Inde pour assurer la protection et l'autonomisation des femmes et la priorité a été accordée aux programmes d'éducation, de santé et de nutrition destinés aux femmes.

M. Kenneth Makelo Lusaka (Kenya) a affirmé que les lois seules ne suffisaient pas à garantir l'égalité des sexes mais que les facteurs politiques, culturels et socio-économiques qui empêchent de progresser vers une véritable égalité devaient également être pris en compte. Les cadres juridiques doivent viser à protéger les femmes contre toutes les formes de discrimination.

Mme Fanny Salinas Fernandez (Parlement centraméricain, PARLACEN), a déclaré qu'il fallait éliminer l'injustice institutionnelle pour que les lois favorisant l'égalité des sexes soient effectivement appliquées. Nombre de lois sur l'égalité des sexes sont justifiées en théorie mais n'assurent pas véritablement la protection des femmes et des filles.

Au cours du débat qui a suivi, 10 présidents, vice-présidents ou chefs de délégation ont pris la parole. Bon nombre ont exprimé leur soutien aux points soulevés par les auteurs de la motion : que des dispositions constitutionnelles étaient nécessaires pour veiller à ce que l'égalité des sexes fasse partie intégrante de toute législation, que des changements culturels et sociétaux s'avéraient nécessaires en plus des lois et initiatives gouvernementales, et que les lois imparfaites ne protégeaient pas souvent ni ne faisaient valoir l'avancement des femmes de la manière prévue.

La pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé la vie des femmes à bien des égards, ralenti les progrès durement acquis en matière d'égalité des sexes et révélé les carences des lois destinées à améliorer la situation des femmes et des filles. D'autres crises, comme la crise climatique et l'escalade des conflits, ont semble-t-il surtout affecté les femmes. Il a été démontré à maintes reprises que les femmes avaient un rôle essentiel à jouer dans la résolution des conflits. Mettre l'accent sur les politiques favorables à la famille est une manière de souligner l'incidence du travail domestique et de soins non rémunérés sur les femmes et de réduire le fardeau en conséquence. Dans certains pays, les lois discriminatoires à l'égard des femmes en matière de propriété foncière ou d'égalité financière restent en vigueur. La Déclaration de Pékin de 1995 reconnaît que les droits des femmes font partie intégrante des droits de l'homme, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour veiller à ce que ce principe soit pris en compte dans les législations nationales.

Cinquième motion

La cinquième motion était intitulée *Les mesures d'urgence décidées par le gouvernement doivent toujours être soumises à l'approbation du parlement et être régulièrement revues*. Deux présidents de parlement et un représentant de l'observateur de l'UIP ont présenté la motion assortie d'un éventail de points de vue juxtaposés.

M. Roberto Fico (Italie) a déclaré que le monde avait, ces dernières années, dû faire face à une succession de crises – conflits armés, catastrophes naturelles, crises financières et pandémie de COVID-19 – pour lesquelles les gouvernements n'avaient eu d'autre choix que de prendre des mesures d'urgence. Pour autant, la continuité des parlements doit être garantie même dans les situations d'urgence. Les parlements constituent un mécanisme indispensable pour s'exprimer au nom des citoyens et garantir leurs droits.

M^me^ Christine Razanamahasoa (Madagascar) a souligné l'importance de parvenir dès que possible à un consensus sur les mesures d'urgence. Les parlements ont un rôle à jouer pour veiller à ce que les gouvernements disposent des fonds nécessaires pour intervenir en cas d'urgence. Ils doivent par ailleurs informer le public et inspirer la confiance dans les mesures prises.

M. Jorge Pizarro (Parlement latino-américain, PARLATINO), a indiqué que toutes les institutions de l'État avaient un rôle à jouer dans une crise. Les parlements expriment la volonté et la souveraineté des peuples qu'ils représentent et assurent la transparence des décisions de l'exécutif. Toutefois, les parlements concentrent de plus en plus leur attention sur des sujets de niche et, dans bien des cas, sont en proie au populisme ou à la démagogie, ce qui empêche toute action rapide en cas de crise et compromet la stabilité.

Dans le débat qui a suivi, 10 présidents, vice-présidents ou chefs de délégation se sont exprimés. Les présidents ont fait remarquer que le consensus parlementaire conférait une légitimité aux mesures d'urgence et que les parlements devaient généralement superviser les actions des gouvernements plutôt que d'y faire obstacle. Les mesures d'urgence doivent préserver les droits fondamentaux et permettre la poursuite de l'activité économique, mais il est possible de suspendre provisoirement ces droits dans des circonstances exceptionnelles. Les mesures législatives d'urgence doivent être utilisées avec parcimonie et les parlements doivent faire preuve de transparence sur les raisons pour lesquelles des décisions ont été prises.

De nombreux présidents ont évoqué la nécessité d'être mieux préparé à la prochaine crise majeure et de tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19. Les parlements doivent faire preuve de flexibilité et se garder de réagir sous pression. La continuité des travaux parlementaires en période de crise est vitale pour veiller à ce que les gouvernements soient tenus de rendre des comptes et que les populations soient tenues informées et appuient les mesures susceptibles de nuire à leur vie quotidienne. L'échange de bonnes pratiques entre les différents parlements du monde entier est également important.

Réunion-débat 1

La première réunion-débat s'est tenue sur le thème *Pour un nouveau pacte mondial en faveur de l'égalité des sexes*, dont les intervenants étaient M^me^ Fawzia Zainal, Présidente du Conseil des représentants de Bahreïn, M. Louis Gbehounou Vlavonou, Président de l'Assemblée nationale du Bénin, M^me^ Hana Brixi, Directrice générale du Groupe Genre de la Banque mondiale et M. Thomas Stelzer, Doyen de l'Académie internationale de la lutte contre la corruption.

Les intervenants ont tenté de comprendre ce que l'égalité des sexes supposait dans la pratique et se sont penchés sur trois aspects de l'égalité, à savoir l'égalité juridique, l'égalité économique et l'égalité en matière de pouvoir, et ainsi contribué à déterminer les mesures porteuses de transformation nécessaires en vue de promouvoir l'égalité des sexes.

En ce qui concerne l'égalité juridique, la réunion-débat a examiné la question de savoir si nos lois accordaient un statut égal aux femmes et aux hommes et quelles étaient les valeurs qui sous-tendent les cadres juridiques des communautés dans lesquelles nous vivons. Les intervenants ont constaté qu'il existait de bonnes pratiques sur la manière dont les lois étaient utilisées pour remédier aux inégalités hommes-femmes. Au Bénin, une loi a été adoptée pour allouer 30 pour cent du budget national à l'éducation des filles, afin de scolariser 80 pour cent d'entre elles grâce au micro-crédit. En Norvège, une loi historique a été instaurée pour demander à ce que 40 pour cent des membres des conseils d'administration de toutes les entreprises publiques et cotées en bourse soient des femmes.

Outre ces bonnes pratiques, il existe dans de nombreux pays un fossé considérable entre ce que dit la loi et ce qui se passe dans la pratique. Ainsi, les législateurs doivent demeurer vigilants pour s'assurer que les lois visant à promouvoir l'égalité des sexes sont correctement appliquées. Il convient de mettre en place des mécanismes pour contrôler l'application de ces lois et déterminer comment on pourrait les améliorer.

Pour ce qui est de l'égalité économique, la réunion-débat s'est posé la question de savoir où allait l'argent et si les ressources budgétaires profitaient à tous les citoyens de manière égale. Les intervenants ont discuté des mesures à prendre pour garantir l'égalité d'accès des femmes et des hommes à la protection sociale et à l'égalité salariale.

Les participants se sont accordés à reconnaître qu'aucun pays ne pouvait exploiter son plein potentiel sans participation égale des femmes et des hommes à l'économie. L'étude la plus récente sur *Les femmes, les affaires et le droit* réalisée par le Groupe Genre et égalité des sexes de la Banque mondiale révèle que seuls 44 pays offrent un congé parental rémunéré. Le congé parental rémunéré et d'autres politiques semblables sont liés au fait que davantage de femmes demeurent économiquement actives. Dans la mesure où les femmes quittent leur emploi en raison de la charge plus élevée de travail domestique due à la pandémie, des réformes garantissant l'égalité économique des chances pour les hommes et les femmes sont plus que jamais nécessaires.

Enfin, la réunion-débat a évoqué l'égalité en matière de pouvoir, cherchant à savoir qui pouvait parler et décider au nom des générations actuelles et futures, et si les enceintes et processus politiques permettaient la participation égale de tous. Les intervenants se sont interrogés sur les mécanismes qui permettaient d'accroître la diversité en matière de représentation politique.

Ils ont constaté que le manque d'influence politique et économique des femmes dans de nombreux pays réduisait leur capacité à demander des comptes aux décideurs ou à exprimer leurs préoccupations au sujet de la corruption. Il est nécessaire de faire en sorte que les femmes occupent davantage de sièges au parlement et au gouvernement. Les quotas et les sièges réservés ont contribué à faire en sorte que les femmes puissent s'épanouir pleinement dans la vie publique. Ils ont par ailleurs permis de créer des instances décisionnelles plus variées qui reflètent mieux les besoins et les aspirations de l'ensemble de la population.

Composante essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie, l'égalité des sexes s'avère nécessaire pour atteindre l'ensemble des ODD. Dans de nombreuses régions du monde toutefois, la pandémie a compromis les progrès durement acquis dans les trois types d'égalité mentionnés.

Afin de mieux reconstruire après la COVID-19, les présidents de parlement ont un rôle important à jouer pour promouvoir un programme d'action solide pour l'égalité des sexes. Les présidents ont la responsabilité de rester vigilants afin de protéger le principe d'égalité sous toutes ses formes, même en période de crise. Ce programme doit reposer sur l'égalité pleine et entière entre hommes et femmes dans tous les aspects de la vie et la recherche de résultats, d'avantages et de services égaux adaptés aux besoins de chacun.

Réunion-débat 2

La deuxième réunion-débat a été placée sous le thème *Atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la démocratie* et présentée par M^me^ Meritxell Batet, Présidente du Congrès des députés (Espagne), M. Kabiru Gaya, Sénateur, représentant M. Ahmad Lawan, Président du Sénat (Nigéria), et M. Kevin Casas-Zamora, Secrétaire général d'International IDEA. Elle a été modérée par M. Alex Kuprecht, Président du Conseil des États de la Suisse, qui a également assumé la fonction de rapporteur lors de la séance plénière de clôture le 8 septembre. Au total, 15 présidents et vice présidents de parlement ont pris part à cette réunion-débat.

Les participants ont noté que depuis près de deux ans, la vie quotidienne était dominée par la pandémie. Mais la COVID-19 est bien plus qu'une crise sanitaire. Afin de protéger la population, il a fallu prendre des mesures politiques et appliquer des restrictions.

En démocratie, les citoyens ont l'habitude de pouvoir s'exprimer, pour participer. Soudainement, toutefois, les décisions sont prises à leur insu. Dans de nombreux pays, les citoyens l'ont bien compris dans un premier temps, notamment parce que les règles sont claires et appliquées uniformément à tous. Dans un second temps, la compréhension des restrictions a sensiblement diminué. Certains ont même remis en cause la légitimité démocratique des mesures de protection et leur conformité aux principes de l'état de droit.

Il a été souligné au cours des débats que les parlements n'avaient jamais cessé de travailler durant la pandémie. Nombre de parlements ont adopté de nouvelles procédures en ligne pour leur permettre de se réunir, ce qui pourrait potentiellement continuer sous une forme ou une autre une fois la pandémie terminée. Les parlementaires ont posé de nombreuses questions à leurs gouvernements sur la riposte à la pandémie. Dans certains pays, l'activité législative s'est même développée dans la mesure où de nombreuses lois devaient être promulguées.

Certaines questions sont toutefois perçues différemment depuis la pandémie. Les parlements ont souvent été appelés à approuver des mesures radicales, comme les restrictions à la liberté de circulation. Lorsque le parlement exprime son avis, ces questions sont généralement tranchées par un vote à la majorité simple. Lors de la réunion-débat, l'avis a été exprimé qu'un vote à la majorité simple pourrait ne pas être suffisant dans certains cas exceptionnels. Afin de garantir l'assentiment populaire, les parlements pourraient se pencher sur la question de savoir si les mesures qui restreignent ou dérogent au respect des droits fondamentaux requièrent une majorité absolue, comme la majorité des deux tiers requise pour les amendements constitutionnels.

En attendant, la riposte à la pandémie est devenue un nouveau théâtre d'affrontement politique. Le climat de peur et d'incertitude a fourni un terrain fertile à ceux qui souhaitaient exploiter les fractures sociales, en propageant par exemple de fausses informations sur le virus via les réseaux sociaux. Là encore, les parlements ont été mis au défi d'apporter des réponses appropriées à la désinformation tout en garantissant le droit à la liberté d'opinion.

Les intervenants au débat ont noté que les menaces à la démocratie ne tiraient pas leur origine de la pandémie. Au contraire, la pandémie a aggravé les menaces qui existaient auparavant, comme la montée de l'autoritarisme et du populisme. La pandémie a creusé les inégalités et ne les a pas inventées. Les parlements ont dû s'attaquer à ces phénomènes et aux causes profondes qui ont contribué à une baisse de la confiance du public.

L'examen de la culture, des valeurs et des structures démocratiques a rarement été aussi nécessaire. Il faut poursuivre ce débat alors que les parlements s'efforcent de trouver des moyens efficaces de protéger et de promouvoir les normes démocratiques, notamment en période de crise.

Réunion-débat 3

La troisième réunion-débat a été placée sous le thème *Reprise post-pandémie : transformer l'économie pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir le développement durable*. Elle a été modérée par Dame Eleanor Laing, Vice-Présidente de la Chambre des communes du Royaume-Uni, et a rassemblé les présidents des Parlements du Mozambique et de Chypre, ainsi que des experts de l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique et du Fonds international de développement agricole.

Les intervenants ont examiné les principales mesures parlementaires susceptibles d'être prises pour faciliter la transformation des systèmes économiques et ainsi respecter les engagements sur le climat et le développement liés à l'Accord de Paris et aux Objectifs de développement durable (ODD).

Les intervenants ont noté que les graves revers économiques causés par la pandémie de COVID-19 et les effets du changement climatique nuisaient au développement durable. Tous les pays sont confrontés à des crises sanitaires, climatiques et écologiques concomitantes qui sont imbriquées et se renforcent mutuellement. Les changements climatiques et l'exploitation non durable de l'environnement ont accru les risques de zoonoses et de pandémies, de pénurie d'eau et de phénomènes météorologiques extrêmes, avec de lourdes conséquences en termes d'insécurité alimentaire, de déplacement des populations et de conflits.

Les ODD offrent un cadre pour élaborer des politiques inclusives et durables et doivent servir de base aux plans de relance post-COVID-19 de manière à faire face aux inégalités persistantes et à ne laisser personne de côté. L'Accord de Paris fixe en outre des objectifs communs pour lutter contre les changements climatiques, mais la ratification et la domestication nationales, ainsi que la coopération et la solidarité internationales, s'avèrent nécessaires pour que soient respectés les engagements mondiaux. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour veiller à la mise en œuvre des ODD à travers la législation et la surveillance, et peuvent également jouer un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

Les défis posés par la pandémie de COVID-19 doivent être transformés en possibilités de réflexion stratégique et d'édification d'un monde plus résilient. L'alignement des investissements en faveur de populations en bonne santé et d'une planète saine, et du passage à une économie verte, est plutôt un facteur de croissance qu'une contrainte. Les effets de la triple crise planétaire ne sont pas répartis équitablement et la redistribution des fruits de la croissance est essentielle. Il convient d'accorder une attention particulière à l'insertion sociale, dans la mesure où les effets du dérèglement climatique et de la pandémie de COVID-19 ont touché de manière disproportionnée les populations vulnérables. L'intégration est également portée par des arguments économiques pour élargir et diversifier les marchés.

L'innovation est un facteur clé pour encourager l'économie circulaire et s'acheminer vers des sociétés à faible émission de carbone et neutres en carbone. On peut promouvoir l'innovation par l'éducation, l'investissement dans la jeunesse et les politiques destinées à soutenir la recherche et l'application des nouvelles technologies. Les parlements et les gouvernements doivent agir en harmonie avec la nature, et adopter des technologies fondées sur la nature, afin de lutter contre les changements climatiques mais aussi d'édifier des sociétés et des communautés résilientes. Le partage des connaissances et la collaboration multipartite pourrait davantage contribuer au renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Les changements climatiques représentent le défi le plus urgent de notre époque : il convient de prendre des mesures d'urgence afin d'éviter une crise irréversible. Il ne reste qu'une décennie pour atteindre les Objectifs mondiaux et mettre en œuvre l'Accord de Paris. La COP26 qui se profile devra apporter des solutions à l'échelle planétaire, notamment aborder la question du financement de la lutte contre les changements climatiques et articuler le lien entre le dérèglement climatique, le développement durable et la paix, compte tenu toutefois de la diversité des contextes propres à chaque pays. L'UIP, en collaboration avec ses Parlements membres, continuera d'offrir un cadre pour garantir une dimension parlementaire aux négociations sur le climat.

Réunion-débat 4

La quatrième réunion-débat s'est tenue sur le thème *L'ouverture, la transparence et l'accessibilité des parlements face au défi sécuritaire : comment trouver le bon équilibre ?* Elle a été modérée par M^me^ Yawa Djigbodi Tsegan, Présidente de l'Assemblée nationale du Togo.

La Présidente Tsegan a affirmé que la nature des menaces proférées à l'encontre des parlements et de leurs membres évoluait. Ces menaces relèvent désormais d'agressions verbales sur la toile et s'expriment sous la forme de violences physiques à l'extérieur des parlements. La nécessité pour les parlements de s'adapter à cette double réalité a été au centre de la réunion-débat.

M. Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national autrichien, a mis l'accent sur la transparence comme élément essentiel de la démocratie pour assurer un certain contre-pouvoir et renforcer la confiance du public. Le Parlement autrichien a pu continuer de travailler et d'interagir avec les citoyens autrichiens grâce à l'adoption rapide de moyens de communication numériques pendant la pandémie. Des menaces considérables pèsent toutefois sur ces processus démocratiques, notamment les manipulations de comptes automatisés, les cyberattaques, la diffamation et les discours de haine en ligne.

M^me^ Ināra Mūrniece, Présidente du Parlement de Lettonie, a indiqué que le Parlement letton était parvenu à accélérer le processus de numérisation pendant la pandémie pour assurer la continuité des fonctions parlementaires. Que ce soit en ligne ou hors ligne, la désinformation peut être un fléau, et les technologies numériques n'ont fait que favoriser leur propagation, parfois même au sein du parlement. Les sociétés doivent faire preuve de vigilance vis-à-vis des risques associés à la désinformation et les mettre en balance avec la transparence et la sensibilisation. La propagation de propos incitant à la haine doit être fermement condamnée, notamment lorsque ceux-ci s'adressent à des personnes exerçant des fonctions publiques, dont les parlementaires. Toutefois, une stricte réglementation dans ce domaine pourrait facilement nuire à la liberté d'expression, qui constitue également un élément clé des processus démocratiques.

M. Saqr Ghobash, Président du Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis, a mis en exergue le rôle de la transparence en tant qu'outil pour la représentation durable des citoyens, expliquant la nécessité d'établir des échanges d'information clairs et complets entre les parlements et les citoyens. Cette interaction réciproque, améliorée grâce aux technologies numériques, a facilité la transmission des commentaires formulés par la population et le partage des

processus et des décisions du parlement. La sécurité et la protection des données sont d'importants domaines dont il faut tenir compte, tout comme la nécessité de lutter activement contre la cybercriminalité et les cyberattaques en vue de protéger le droit des citoyens d'exprimer leurs opinions et de renforcer les processus de transparence des gouvernements et des parlements.

M. Momodou Malcolm Jallow, parlementaire suédois, a fait part de son expérience sur les propos diffamatoires et racistes en ligne et les menaces auxquels il avait été confronté. Ces menaces l'avaient conduit à être placé sous protection policière, qui avait lourdement pesé sur sa capacité à s'acquitter efficacement de ses fonctions parlementaires. Les menaces à la sécurité des parlementaires, que ce soit en ligne ou physiquement, sont de plus en plus liées à l'identité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou les croyances religieuses, afin de dissuader les représentants de ces groupes de devenir parlementaires. Qu'elles soient en ligne ou physiques, ces menaces doivent être traitées comme un problème de sécurité et de démocratie.

M. Neil Walsh, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a évoqué l'incompréhension générale des questions relatives au cyberespace. Les sociétés dépendent de plus en plus des technologies numériques, qui s'accompagnent d'une recrudescence de la menace et des difficultés législatives de concilier vie privée, libertés individuelles et sécurité. Les marchés des cyberattaques ciblées et du piratage informatique foisonnent sur la toile, les cryptomonnaies facilitent les paiements illicites et les rendent intraçables, et les États ont accès aux méthodes de cyberattaques susceptibles de cibler des infrastructures. Traiter ces questions de manière précise et démocratique en adoptant une législation appropriée requiert une coordination, une expertise ainsi que le renforcement des capacités des parlements.

Lors des interventions qui ont suivi, la plupart des participants ont reconnu et compris l'importance de la transparence dans les parlements en tant que clé de voûte des processus démocratiques qui a facilité la reddition des comptes, réduit la corruption et renforcé la confiance. Nombre de présidents se sont félicités de l'intégration de solutions numériques qui ont facilité les processus de transparence en permettant au public d'accéder à l'information et aux délibérations parlementaires, et en multipliant les interactions directes entre les parlementaires et les citoyens.

Les parlements ont dû adapter leur mode de fonctionnement en raison de la pandémie de COVID-19 et eu rapidement recours aux technologies numériques et à l'utilisation du cyberespace. Toutefois, bien que l'adoption des technologies numériques ait contribué à préserver les systèmes de démocratie parlementaire en facilitant les processus de communication, leur complexité a également multiplié les perturbations potentielles et le risque de menaces plus générales pour la sécurité. La cybersécurité a été comparée à la sécurité physique, et il a été allégué que les deux domaines devaient être traités et financés de manière égale par les parlements.

L'utilisation des technologies numériques a par ailleurs multiplié les menaces en ligne à l'encontre des parlementaires. Les présidents s'accordent à dire que la confidentialité a augmenté la fréquence des campagnes d'intimidation, diffamations et menaces de mort à l'encontre des parlementaires. Certains participants préconisent de contraindre et de sanctionner les auteurs de telles menaces en accordant à la police et aux magistrats davantage de moyens pour pouvoir les identifier en ligne. D'autres reconnaissent les difficultés à imputer en ligne des actions à une personne physique ou à un groupe, privilégiant une forme de discours sans restriction, et appellent à accorder la priorité à l'éducation, à la transparence et à l'honnêteté à la place d'une réglementation plus stricte.

Réunion-débat 5

La cinquième et dernière réunion-débat avait pour thème *Les parlements et la gouvernance mondiale : un projet en cours*. Elle a été modérée par M. Andreas Norlen, Président du Parlement suédois.

M^me^ Beatriz Argimón, Présidente du Sénat de l'Uruguay, a noté l'opportunité de la Conférence et souligné le rôle joué par les parlements au niveau national et leur pertinence à l'échelle internationale, à travers la législation et la représentation. Les parlements viennent compléter les systèmes de gouvernance mondiale et il convient de renforcer leur action, en faisant progresser l'intégration, la transparence et le débat démocratique.

M. Sean O Fearghail, Président du Dail Eireann irlandais, a souligné l'importance des échanges interparlementaires et des interactions avec les organisations et les instances internationales, ainsi que le recours aux compétences, s'agissant notamment de traiter des questions d'importance mondiale. Il a noté les relations existantes entre l'exécutif et ses représentants au sein des Nations Unies, et des parlements, qui reposaient souvent sur la confiance et les recommandations, sans protocoles spécifiques pour guider ces interactions. Cette relation mutuellement bénéfique pourrait être approfondie si l'expertise parlementaire était sollicitée plus régulièrement et associée aux processus de gouvernance mondiale.

M. Nico Shrijver, professeur de droit international à l'Université de Leiden, sénateur des Pays Bas et ancien membre du Comité exécutif de l'UIP, a rejoint la réunion par visioconférence et mis en avant le rôle de l'UIP s'agissant de combler le déficit démocratique en renforçant l'influence des parlements dans la gouvernance mondiale, pour la rendre plus efficace lorsqu'elle est soutenue par le peuple. Le « Nous, peuples » de la Charte des Nations Unies doit inclure les parlements, représentant la population, qui a bénéficié ou pâti des décisions prises à l'échelle mondiale. Il y a des moyens permettant aux parlements d'être représentés au sein des instances internationales par le biais de leurs gouvernements. D'autres mesures pourraient être prises lors de l'élaboration et de la négociation des traités et des accords – certaines organisations internationales sont dotées de commissions parlementaires ayant accès au processus et y exercent une influence, mais cela n'est pas le cas partout. Il a conclu par ce qu'il a appelé une «proposition audacieuse» dans l'esprit de l'Assemblée parlementaire de l'ONU, où les parlements et les membres de parlements pourraient être représentés. Il existe des opportunités d'engagement parlementaire avec les Nations Unies et il revient aux parlements et à l'UIP de les saisir.

M^me^ Kjersti Andersen, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, a souligné l'importance des parlements nationaux dans l'élaboration des budgets et la ratification des traités, deux fonctions essentielles des nations liées à la gouvernance mondiale. Les parlements ont par ailleurs un rôle important à jouer pour sensibiliser et faire intervenir les intervenants. Ces efforts ont été intensifiés et soutenus par l'UIP, et la présente Conférence en est un exemple concret. Le Programme 2030 et les ODD ont montré à quel point l'ONU cherchait à exercer un impact sur les populations locales et nationales, mais aussi que les parlementaires pouvaient influer de façon tangible. Les processus informels de l'ONU réunissent souvent la société civile, des experts, des ONG et des parlementaires.

Trois grands thèmes se sont dégagés au cours de la discussion qui a suivi : le rôle des parlements au-delà des frontières nationales, la nécessité d'une collaboration sur l'agenda mondial, et le rôle de l'UIP pour faciliter les interactions.

Les participants se sont accordés à reconnaître la nécessité pour les parlements de travailler activement sur les problèmes d'envergure planétaire. Les problèmes mondiaux appellent une action mondiale qui devra s'appuyer sur les contributions des parlements, des membres de parlement et des citoyens. En tant que pierre angulaire de la démocratie, les parlements font déjà en quelque sorte partie intégrante des processus de gouvernance mondiale, mais il conviendrait de mettre en place un cadre favorisant encore davantage la participation. Il est également nécessaire de travailler de manière transversale entre les parlements, et le multilatéralisme est un outil essentiel dont les parlements pourraient se servir pour étendre leur influence et renforcer leur participation au processus décisionnel.

Si l'idée d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies a suscité quelques discussions, les participants se sont accordés à reconnaître que le manque d'inclusion parlementaire dans les processus onusiens serait plus facile à résoudre en s'appuyant sur les structures existantes, notamment l'UIP. Une préoccupation commune s'est dessinée pour renforcer le rôle qui incombe à l'UIP de promouvoir et d'encourager les interactions parlementaires avec les processus onusiens et de s'engager en tant que représentants des citoyens, tant au niveau national que sur la scène internationale, pour bâtir un monde plus pacifique, équitable et inclusif.

Séance de clôture

Lors de la séance de clôture, les rapporteurs ont présenté les conclusions des cinq réunions-débat. Les délégations ont également exprimé leur solidarité avec le peuple afghan dans le contexte de la crise actuelle et la Conférence a salué les nombreux pays qui avaient déjà accueilli des réfugiés d'Afghanistan.

La Déclaration de haut niveau intitulée *Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète* (voir pages xx) a été présentée par M^me^ Beatriz Argimón, Vice-présidente de l'Uruguay et Présidente du Sénat, représentant le Comité préparatoire. Des réserves ont été exprimées par la Turquie sur certains aspects du paragraphe 4 (égalité des sexes) et du paragraphe 12 (changements climatiques). Les délégations de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Hongrie, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède et de la Suisse, tout en soutenant la Déclaration dans son intégralité, ont exprimé des réserves sur les concepts de « mesures axées sur l'être humain » (paragraphe 13) et de « communauté internationale partageant un avenir collectif pour l'humanité » (paragraphe 17). La délégation des Pays-Bas a noté pour le compte rendu que les présidents de parlement des Pays-Bas n'avaient pas pris part aux discussions sur la Déclaration, étant donné que leur fonction dans le système parlementaire néerlandais les oblige à respecter strictement la neutralité dans les débats à caractère politique.

La Déclaration de haut niveau a été adoptée par acclamation. Elle sera présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies et les présidents ont été invités à appliquer ses dispositions dans leurs propres parlements.

M^me^ Ghada Fathi Waly, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a déclaré que la Conférence avait réuni les parlementaires à un moment crucial et s'est félicitée des engagements énoncés dans la Déclaration de haut niveau pour trouver un moyen collectif et inclusif de sortir de la pandémie de COVID-19.

L'invité spécial, **M. Sebastian Kurz, Chancelier autrichien**, a indiqué que la diplomatie numérique s'était révélée être un outil utile ces 18 derniers mois mais qu'elle ne pourra jamais remplacer les réunions en présentiel. Il a exhorté ceux qui étaient présents à relancer l'économie mondiale et à trouver des solutions ambitieuses à la crise climatique et aux problèmes de paix et de sécurité auxquels le monde était confronté.

M. Peter Raggl, Président du Conseil fédéral autrichien, a déclaré que les réunions bilatérales qu'il avait tenues en marge de la Conférence ont montré que de nombreux pays étaient confrontés à des défis similaires et pouvaient bénéficier des avantages qu'offre une interaction régulière avec leurs homologues du monde entier. Ce fut un honneur pour le Parlement autrichien d'organiser la Conférence et d'offrir un cadre de dialogue solide et pour un multilatéralisme efficace.

M. Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national autrichien, a indiqué que la Conférence avait permis d'aborder les questions fondamentales de notre époque. Les parlements sont confrontés à des problèmes qui exigent du courage, de la persévérance et une large perspective, et ont besoin que les gens aient confiance en eux en faisant preuve de transparence. L'adoption de la Déclaration de haut niveau représente le triomphe d'une démocratie forte mais les présidents doivent désormais la rapporter dans leurs parlements pour l'utiliser comme feuille de route pour leurs activités futures.

Clôturant la Conférence, **M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP**, a remercié les hôtes autrichiens, le personnel de l'UIP, les équipes d'interprètes, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont offert leurs services pendant la Conférence. La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une réalité nouvelle, à laquelle les parlementaires doivent s'adapter. La Déclaration de haut niveau énonce certaines des mesures nécessaires à la reprise axées sur les changements climatiques, l'égalité des sexes, la participation des jeunes, et garantissant une démocratie plus inclusive. Les parlementaires doivent continuer de défendre leurs collègues dans les parlements qui subissent les effets de la crise et des conflits. Il a hâte de revoir nombre de ceux qui étaient présents à l'occasion de la 143e Assemblée de l'UIP à Madrid (Espagne), en novembre 2021.

Déclaration de haut niveau

sur le thème *Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète*

1. En août 2020, nous, présidents de parlement, nous sommes réunis pour le volet en ligne de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Le monde vivait depuis cinq mois une pandémie mondiale et comptait plus de 20 millions de cas enregistrés d'infection à la COVID-19 et au moins 750 000 décès attribués au virus. Le volet en ligne a abouti à un engagement en faveur du renforcement de la coopération internationale, de la solidarité et de l'action multilatérale non seulement pour sortir le monde de la crise, mais aussi pour le transformer afin qu'il soit meilleur et plus résilient. Au début du mois de septembre 2021, la pandémie se soldait par plus de 220 millions de cas confirmés d'infection à la COVID-19 et plus de 4,5 millions de décès, ainsi que par des perturbations importantes des systèmes de santé essentiels dans plusieurs régions, ce qui souligne le besoin urgent d'une approche multisectorielle bien coordonnée de l'urgence sanitaire, garantissant une capacité de pointe à tous les niveaux dans tous les pays.

2. Dans notre déclaration d'août 2020, nous avons souligné l'importance cruciale que revêtent le multilatéralisme et la solidarité internationale lorsqu'il s'agit de relever les défis socio-économiques redoutables de notre époque. Alors que certains pays commencent enfin à sortir de la pandémie, cette déclaration est plus pertinente que jamais. Le fait même que nous ayons pu nous rencontrer en personne à Vienne témoigne des progrès considérables qui ont été réalisés grâce à nos efforts collectifs, notamment en termes de développement et de fourniture de vaccins vitaux pour tous afin de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Cette conférence a donné à nombre d'entre nous l'occasion, pour la première fois depuis plus de 18 mois, de nous rencontrer en personne pour partager nos expériences et les leçons tirées de la pandémie, et d'envisager avec un espoir renouvelé une reprise positive, fondée sur notre action commune pour reconstruire – et construire l'avenir – en mieux.

3. La reprise doit tenir compte de l'impact particulier de la pandémie sur les femmes et les filles, les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées, les populations marginalisées et vulnérables, les réfugiés et les communautés touchées par les conflits. Les efforts en faveur de la reprise doivent respecter l'état de droit, les principes démocratiques et les droits de l'homme universels. La reprise doit être inclusive, durable et verte, et intégrer des solutions innovantes à la crise climatique. Nous devons œuvrer main dans la main, en tant qu'une seule famille humaine, pour faire face aux épidémies et à d'autres crises, en surpassant les différences de toute sorte et en cherchant à promouvoir une culture de tolérance, de coexistence et d'acceptation de l'autre. Un engagement renouvelé de tous les parlementaires du monde entier en faveur d'un multilatéralisme sérieux et efficace est essentiel à une telle reprise.

4. Nous reconnaissons que les femmes ont apporté une contribution considérable, en première ligne de la riposte à la pandémie de COVID-19. Pourtant, la pandémie a eu un impact disproportionné sur les femmes et les filles, les confinements les rendant plus vulnérables à la violence familiale et alourdissant la charge des soins aux enfants et aux personnes âgées. Les femmes ont également été plus susceptibles de perdre leur emploi ou leur revenu en raison de la récession socio-économique. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables dans des situations de conflit. Toutes ces situations ont mis en évidence l'importance de placer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au cœur de la riposte à la COVID-19 et de la reprise. Nous devons construire l'avenir d'une manière plus sensible au genre et élaborer un nouveau pacte social mondial pour l'égalité des sexes, permettant aux femmes de participer pleinement et effectivement à toutes les sphères de la société. Dans cette optique, les femmes doivent prendre part à la stratégie et au processus décisionnel de reprise post-COVID-19 et la première étape pour y parvenir est de veiller à une représentation équitable et effective des femmes dans les parlements, les gouvernements, les entreprises privées et les autres organes décisionnels.

5. Nous reconnaissons également que les mesures de distanciation sociale et de confinement prises pendant la pandémie ont eu un effet dévastateur sur les jeunes, limitant leur accès à l'éducation et réduisant leurs perspectives d'emploi, ce qui a entraîné un isolement et une augmentation des problèmes de santé mentale. Dans le même temps, les jeunes ont assumé des rôles vitaux de première ligne en tant que travailleurs des services de santé, des services publics et du commerce de détail, et ont soutenu leurs communautés pendant la pandémie.

Nous reconnaissons ces rôles cruciaux et nous nous engageons à mettre à profit l'énergie positive et la capacité d'innovation des jeunes en faisant tout notre possible pour accroître leur représentation dans nos parlements, notamment en adhérant à la campagne de l'UIP *Oui à plus de jeunes au parlement !* qui préconise plusieurs mesures de transformation. Nous nous engageons également à promouvoir des initiatives visant à éduquer et former les jeunes aux nouvelles technologies de l'information, afin de les préparer ainsi aux emplois de demain.

6. La pandémie de COVID-19 a déclenché une crise multiforme qui a compromis les avancées en matière de réalisation des objectifs de développement durable, fragilisé les États et érodé la coopération internationale, entraînant une aggravation de la pauvreté, de la faim, des inégalités et de la violence à l'échelle mondiale. Les parlements doivent se montrer à la hauteur du défi, avant tout en protégeant les normes et les principes de la paix, du développement, de la démocratie, des droits de l'homme et du respect de l'état de droit. Nous devons également exploiter les nombreux avantages du dialogue et de la coopération interparlementaires pour jeter les ponts d'une meilleure compréhension, ce qui permettra de poser les bases d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus durable où chacun peut vivre libre et dans la dignité.

7. C'est pourquoi la reprise économique mondiale doit être inclusive et prévoir des engagements à lutter contre la pauvreté et les inégalités, réduire le chômage et améliorer l'accès à l'éducation et aux services essentiels, suscitant ainsi des efforts renouvelés pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et construire des sociétés plus pacifiques, plus justes et plus inclusives. Comme l'a reconnu l'ONU, les parlements ont un rôle clé à jouer dans l'identification d'actions audacieuses et transformatrices pour concrétiser la réalisation des ODD. À moins d'une décennie de l'échéance, nous nous engageons une fois de plus à redoubler d'efforts pour mettre pleinement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de notre travail parlementaire.

8. Une reprise durable après la pandémie de COVID-19 dépendra dans une large mesure de la coopération et de la solidarité internationales. Par conséquent, nous réitérons notre soutien à l'Organisation mondiale de la Santé, notamment à ses travaux sur la recherche, les interventions rapides et une meilleure préparation aux pandémies grâce à une coopération renforcée entre les nations. Nous appelons à un renforcement de la coopération internationale en matière de recherche, développement, production et distribution des vaccins, et à l'amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité des vaccins. À cet égard, les vaccins doivent être distribués rapidement, de manière juste, équitable, et universelle. Personne ne sera à l'abri de la COVID-19 tant que tout le monde ne le sera pas. Des mesures innovantes, telles que l'octroi volontaire de licences et l'échange de savoir-faire et de technologies, doivent être adoptées pour améliorer l'accès équitable à des vaccins abordables et augmenter la production et la distribution mondiales de vaccins à long terme. Nous saluons la collaboration entre les pays, ainsi que celle des organisations de santé et des fabricants, y compris dans le cadre du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et du Programme d'accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX). Cependant, il reste beaucoup à faire pour garantir un accès sans entraves et équitable aux vaccins contre la COVID-19 à tous les pays.

9. Nous demandons instamment qu'une collaboration soit mise en place aux fins de recherche continue et d'innovation concernant le traitement et l'élimination de la COVID-19 et des coronavirus en général, y compris sur les effets débilitants à long terme du syndrome post-COVID-19 (également appelé « COVID long »). En outre, nous appelons à une coopération étroite permettant de préparer le monde aux futures pandémies. À cet égard, il est important d'œuvrer à l'établissement d'une charte mondiale de la santé qui devra recueillir l'approbation des dirigeants du monde entier et qui garantira la sécurité sanitaire de la population mondiale, sans exception, et permettra de faire face aux épidémies et aux catastrophes de nature planétaire en s'appuyant sur des valeurs et des principes universels communs, et d'une manière qui garantisse le respect des droits de l'homme en matière de santé.

10. La reprise de l'économie mondiale après la pandémie de COVID-19 reste incertaine et inégale. De nombreux pays seront confrontés à d'énormes déficits budgétaires dans les années à venir et les parlements doivent être prêts à intervenir. Nous pensons qu'un système commercial multilatéral fondé sur des règles, qui soit équitable, ouvert, inclusif, transparent et non discriminatoire, avec en son cœur l'Organisation mondiale du commerce, reste un fondement essentiel de l'économie mondiale. Nous appelons à une coordination accrue en matière de politique macroéconomique, à la poursuite des efforts visant à renforcer le commerce mondial durable et à lutter contre le protectionnisme et l'unilatéralisme, et à des mesures énergiques destinées à revitaliser l'économie mondiale – notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un système fiscal mondial plus équitable. Un élément clé de la reprise économique sera le progrès de l'économie numérique. Par conséquent, nous demandons que davantage d'efforts soient faits pour réduire la fracture numérique et garantir un accès équitable aux technologies, à internet et aux connaissances. Les parlements doivent contribuer à faciliter le développement des infrastructures numériques essentielles et à renforcer les compétences numériques au sein de leurs populations.

11. La pandémie de COVID-19 ne doit pas éclipser l'urgence de l'action climatique. Pour construire véritablement un avenir meilleur et une résilience à long terme, nous devons parvenir à une croissance verte, inclusive et fondée sur l'innovation, ainsi qu'à une reprise durable. Nous restons convaincus de la nécessité impérieuse de s'attaquer aux changements climatiques et réaffirmons l'importance cruciale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et des actions et objectifs définis dans l'Accord de Paris. Nous nous félicitons de l'appui accru à l'Accord de Paris, en particulier du retour des États-Unis d'Amérique au début de l'année en tant qu'État partie à cet instrument. Nous exprimons notre soutien ferme aux travaux qui permettront à la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), qui se tiendra à Glasgow en novembre 2021, de parvenir à des résultats ambitieux et collaboratifs, et nous sommes prêts à apporter une contribution parlementaire substantielle à ce processus.

12. Nous exprimons également notre vive préoccupation face aux effets négatifs de la crise climatique sur la santé et la sécurité humaines, tels que l'insécurité alimentaire accrue, le stress hydrique et la raréfaction des ressources résultant de la fréquence accrue et de l'aggravation des phénomènes météorologiques extrêmes, qui attisent à leur tour les conflits et les tensions, et contraignent ainsi davantage de personnes dans le monde à quitter leur foyer. Nous soulignons la nécessité d'élaborer des stratégies de prévention afin de réduire les risques climatiques et d'accroître la résilience, en particulier pour les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées. Nous reconnaissons l'importance de la préservation de la biodiversité et exprimons notre soutien à la COP15 à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra à Kunming (Chine) en octobre 2021, sous le thème *Civilisation écologique – Construire un avenir commun pour toute la vie sur Terre*.

13. La pandémie de COVID-19 a également entraîné des menaces croissantes pour nos principes et institutions démocratiques. Pour faire face à la pandémie, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire des États ont dû prendre des décisions difficiles, concernant notamment la restriction de la liberté de circulation, qui ont parfois suscité des désillusions et une perte de confiance des citoyens dans les processus politiques et leurs représentants. Si elle n'est pas maîtrisée, cette dissension, qui est souvent alimentée par la désinformation et les idéologies extrémistes, peut créer de graves menaces pour nos institutions et la sécurité physique de nos législateurs et de notre personnel. Les gouvernements doivent prendre des mesures axées sur l'être humain qui respectent pleinement les droits de l'homme pour restaurer la confiance du public, qui a été érodée pendant la pandémie. Les parlements doivent faire office de pôles de responsabilité démocratique et de transparence, y compris pour les mesures de lutte contre la COVID-19, en tenant compte systématiquement de l'engagement public dans leurs travaux. Cette démarche permettra de renforcer leur légitimité et la qualité des processus parlementaires.

14. Les parlements sont restés opérationnels malgré les restrictions imposées à la possibilité qu'ils avaient de se réunir en présentiel. Cette situation a donné lieu à une innovation sans précédent, qui a fait passer les technologies de l'information et des communications (TIC) de l'arrière-plan au cœur même des chambres parlementaires, permettant de travailler à distance, de tenir des séances à distance et même de voter à distance dans de nombreux pays. Nous encourageons les parlements à continuer d'innover et d'élargir l'utilisation des technologies numériques afin d'être bien préparés aux urgences futures, d'être plus accessibles et de renforcer leur responsabilité, leur transparence et leur ouverture au public.

15. Si les technologies de l'information et des communications ont permis au monde de rester aussi interconnecté que possible et ont contribué à accroître la prospérité, le développement et la sécurité à tous les niveaux, l'utilisation accrue dont nous en faisons comporte des risques considérables nous exposant aux cyber-attaques et à la cybercriminalité. Internet et, tout particulièrement, les réseaux sociaux constituent un terreau fertile pour la désinformation, la manipulation et la diffusion de fausses nouvelles et de mensonges, la discrimination, le harcèlement, les discours de haine et la violence. La surveillance de masse accrue, la dépendance excessive à l'égard des algorithmes et de l'intelligence artificielle et leur utilisation non réglementée, ainsi que la vie privée en ligne sont également des préoccupations pressantes.

16. Toutes les parties prenantes doivent observer des principes, des règles et des normes pour se comporter de manière responsable dans le contexte des TIC. Nous demandons à la communauté mondiale de se mobiliser et d'établir un cadre multilatéral pour réglementer l'utilisation des technologies numériques et imposer une plus grande responsabilité aux grandes sociétés de technologie. Plus généralement, nous devons œuvrer à une approche consensuelle mondiale de la gestion de ces difficultés, y compris celles concernant la sécurité et la confidentialité des données, les conséquences de l'utilisation de l'intelligence artificielle et l'aspect éthique de l'innovation scientifique et technologique, dans le strict respect de nos droits et obligations en matière de droits de l'homme.

17. Nous sommes fermement convaincus qu'une communauté internationale partageant un avenir collectif pour l'humanité

a des intérêts et aspirations mutuels étroitement liés. Les défis communs ne peuvent être surmontés que par des mesures, une coordination et une collaboration mondiales entre toutes nos nations. Nous réaffirmons donc le rôle clé du multilatéralisme, avec l'ONU en son cœur. En outre, nous soutenons fermement les efforts déployés par l'UIP pour faire participer et mobiliser les parlements et les parlementaires dans le cadre des grands processus internationaux et des engagements mondiaux, renforçant ainsi la dimension parlementaire de la gouvernance mondiale. Nous devons continuer de réexaminer, de revitaliser et de renouveler le multilatéralisme, afin de veiller à ce que le point de vue des parlementaires soit entendu à l'ONU et dans les autres forums internationaux.

18. Nous félicitons le Parlement autrichien et l'UIP, notre organisation mondiale de parlements nationaux, de nous avoir réunis pour ce sommet parlementaire à un moment aussi historique. Nous nous engageons à ramener cette Déclaration dans nos pays et nos parlements, et à donner suite avec diligence à ses principales recommandations. Nous nous réjouissons de nous réunir à nouveau sous les auspices de l'UIP et en coopération avec les Nations Unies, afin de partager nos expériences et de rendre compte des progrès accomplis.

Réserves exprimées :

Sur le paragraphe 4 (égalité des sexes) et le paragraphe 12 (changements climatiques) : par la Turquie

Sur les concepts de « mesures axées sur l'être humain » (paragraphe 13) et de « communauté internationale partageant un avenir collectif pour l'humanité » (paragraphe 17) : par l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, la Hongrie, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse

13e Sommet des présidentes de parlement

Le 6 septembre 2021, les dirigeantes parlementaires du monde entier se sont réunies à Vienne à l'occasion du 13e Sommet des présidentes de parlement, organisé par l'Union interparlementaire, le Parlement autrichien et les Nations Unies. Le Sommet s'est tenu à l'occasion de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Vingt-huit présidentes de parlement ont pris part à ce qui a été la première réunion mondiale en présentiel pour de nombreuses participantes depuis près de deux ans.

Le Sommet a été placé sous le thème *Les femmes au cœur de l'action : de la lutte contre la pandémie à la sauvegarde des acquis durant une reprise tenant compte de la dimension de genre.* Les présidentes de parlement ont évoqué le rôle des femmes pendant la pandémie, et examiné dans quelle mesure la reprise post-pandémie pouvait faire progresser l'égalité des sexes.

La récession économique provoquée par la pandémie a aggravé les inégalités existantes à bien des égards. Les femmes sont généralement moins rémunérées et ont des emplois plus précaires que les hommes. Face à la baisse de l'activité économique, les femmes sont particulièrement vulnérables aux licenciements et à la perte des moyens de subsistance. Au cours du premier mois de la pandémie, les travailleuses du secteur informel dans le monde ont perdu en moyenne 60 pour cent de leur revenu. Certains des secteurs les plus durement touchés par la pandémie sont des secteurs employant principalement des femmes, comme la grande distribution, les cosmétiques et l'hôtellerie. Les femmes ont aussi moins accès à la terre et au capital, d'où leur difficulté à se relever et à reconstruire leur entreprise.

Les femmes sont en première ligne de la riposte à la pandémie. Elles représentent 70 pour cent du personnel de santé et médico-social dans le monde, et sont plus susceptibles d'être des professionnelles de santé de première ligne, notamment des infirmières, sages-femmes et auxiliaires de santé communautaire. Celles-ci sacrifient leur propre santé pour la sécurité de la société.

Par ailleurs, la pandémie a accru les tâches familiales et domestiques qui incombent de façon disproportionnée aux femmes. Celles-ci effectuent 2,6 fois plus de tâches familiales et domestiques que les hommes. Ce travail est en grande partie non rémunéré, autrement dit la charge de travail domestique des femmes augmente, mais pas leur activité lucrative.

Les participantes se sont penchées sur ces problèmes urgents tout en reconnaissant le rôle des femmes dans la riposte à la pandémie et en traçant la voie à suivre pour renforcer l'égalité entre les sexes grâce aux efforts de reprise post-COVID-19.

Le Sommet s'est articulé autour de deux séances principales. La première séance *Les femmes en période de pandémie : hommage aux héroïnes du quotidien* a été l'occasion d'échanges interactifs axés sur les femmes dans le secteur des soins de santé, le travail domestique non rémunéré des femmes et le manque d'accès des femmes à la protection sociale. Les présidentes ont convenu que si les femmes constituaient la majorité du personnel du secteur des soins de santé et travaillaient en première ligne, elles étaient plus susceptibles que les hommes d'occuper des emplois moins bien rémunérés et étaient sous-représentées aux postes de responsabilité dans le système de santé. Il est donc urgent d'encourager et d'aider les femmes à occuper des postes de direction dans le public comme dans le privé.

Les présidentes ont par ailleurs évoqué la nécessité de valoriser et de mieux répartir les tâches domestiques et familiales non rémunérées qui pèsent sur de nombreux ménages. S'il importe de soutenir financièrement et d'indemniser ces tâches, il est par ailleurs nécessaire de mettre en place des mesures d'encouragement fortes pour permettre aux femmes d'occuper un emploi. Les présidentes reconnaissent que les tâches domestiques ne doivent pas être perçues comme un travail de femme uniquement mais comme un travail qui doit être équitablement partagé entre les hommes et les femmes.

Les présidentes ont par ailleurs examiné la nécessité d'établir des systèmes de protection sociale universels et soucieux de l'égalité des sexes. Nombre de participantes ont déclaré qu'il n'y avait pas de plus grande discrimination que l'exclusion des régimes de retraite et de protection sociale. Aujourd'hui, 60 pour cent des femmes à travers le monde ne sont couvertes par aucun type de protection sociale. La protection sociale fait partie intégrante de la discussion sur la croissance économique et l'égalité des sexes, c'est pourquoi les politiques de protection sociale doivent être révisées de manière à ce que les hommes et les femmes bénéficient d'avantages égaux.

La deuxième séance intitulée *Le rôle des femmes dans le rétablissement post-pandémie : préserver les avancées et poursuivre la progression* a été l'occasion de débats interactifs sur un plan de relance post-COVID-19 dans le but d'atteindre la parité entre les sexes, de promouvoir l'émancipation économique des femmes et d'éradiquer les violences faites aux femmes.

La parité entre les sexes au parlement est une étape cruciale pour faire progresser les sociétés qui tiennent compte de la problématique de genre après la pandémie. Davantage de parlementaires devraient rendre compte de la situation quotidienne des femmes et des filles en vue de mettre en

place des politiques inclusives qui répondront au déraillement de l'égalité des sexes pendant la pandémie en raison, par exemple, du manque de protection économique des femmes qui travaillent ou de la recrudescence des violences sexospécifiques.

Les participantes ont reconnu qu'il n'était pas possible d'assurer la parité sur le lieu de travail s'il n'y avait pas d'égalité dans la sphère privée. L'écart salarial entre hommes et femmes est la conjonction de plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent les aspirations culturelles des proches aidants. Même dans des situations où les femmes et les hommes travaillent à plein temps, ce sont les femmes qui consacreront probablement plus de temps à s'occuper des enfants et des tâches ménagères. Cela affecte la probabilité pour une femme d'obtenir de l'avancement et à partir de là, le potentiel de rémunération des femmes et des hommes diverge. Il convient donc de prendre des mesures pour encourager les femmes et les hommes à se partager les tâches grâce notamment au congé parental rémunéré et aux allocations pour enfants à charge.

Face aux défis de taille liés aux violences faites aux femmes et aux enfants qui surgissent pendant la pandémie de COVID-19, les présidentes doivent redoubler d'efforts pour éradiquer ces violences. Elles se sont accordées à reconnaître que sans profonds changements culturels et économiques, les femmes continueront de souffrir. La violence à l'égard des femmes et des enfants est profondément ancrée dans des facteurs politiques et sociaux, c'est pourquoi les politiques doivent en examiner les causes profondes, entre autres, en autonomisant les filles et en leur assurant un accès équitable à l'éducation.

Les dirigeantes parlementaires ont convenu qu'une transformation de l'économie et de la société sous une perspective féministe s'avérait nécessaire. La crise de la COVID-19 a fourni une occasion pour ce type de transformation et clairement montré ce qu'il fallait changer. Il incombe aux parlementaires de porter la transformation féministe de notre système mondiale pour assurer une juste allocation des ressources et l'égalité des chances. Les conclusions du 13e Sommet des présidentes de parlement confirment que celles-ci ont hâte d'ouvrir la voie.

Discours d'ouverture

M. Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire

Vienne, 7 septembre 2021

Mesdames et Messieurs, présidentes et présidents de parlement,

J'ai le grand plaisir de vous accueillir dans la belle ville historique de Vienne et d'ouvrir officiellement le volet en présentiel de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Je tiens à remercier notre hôte, le Parlement autrichien, pour l'énergie et la passion investies dans l'organisation de cette conférence unique en son genre.

C'est la première fois depuis près de deux ans que nous, parlementaires du monde entier, nous nous réunissons en face-à-face. Malgré d'énormes avancées scientifiques dans le développement de traitements et de vaccins, la pandémie n'est pas encore terminée, la COVID-19 ayant entraîné plus de 4 millions de décès confirmés. Outre les pertes économiques, nos progrès en matière d'Objectifs de développement durable, âprement acquis, ont été compromis et de nombreux gouvernements ont utilisé la pandémie comme prétexte pour faire reculer les droits de l'homme et affaiblir la démocratie.

Dans certaines régions, les problèmes non résolus du passé ont continué de s'aggraver ou ont même dégénéré dans plusieurs pays, sous la forme d'attaques contre des parlements démocratiquement élus.

Au début de cette année, un coup d'État militaire au Myanmar a réduit à néant des années de travail acharné pour mettre en place des institutions efficaces et représentatives dans le pays. Nous avons exprimé notre solidarité avec le Parlement et le peuple du Myanmar, et sommes prêts à appuyer le retour à l'ordre constitutionnel. Au cours de la Conférence, nous entendrons le Président du Comité représentant l'Assemblée de l'Union du Myanmar. Je vous demande de continuer à le soutenir, ainsi que ses collègues, dans le cadre des efforts déployés pour représenter les intérêts du peuple du Myanmar.

Au Venezuela, la crise politique a atteint de nouveaux sommets. Il y a un peu plus d'une semaine, l'UIP a effectué une mission au Venezuela, qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps. Nous avons eu des discussions franches avec les représentants des différentes factions politiques du pays, dans le but de mieux comprendre la situation sur le terrain et de mobiliser toutes les parties concernées en vue de surmonter la crise. Nous espérons que les résultats des pourparlers de Mexico se traduiront par un cadre de dialogue solide, qui pourra conduire à des avancées en matière de satisfaction des besoins réels du peuple vénézuélien.

Depuis quelques semaines, nous sommes témoins des événements tragiques qui se déroulent en Afghanistan, un pays où, depuis plus de vingt ans, l'UIP s'efforçait d'aider un parlement naissant à se doter des moyens d'exercer son rôle constitutionnel. Au moment où je vous parle, des parlementaires, des membres du personnel parlementaire, des représentants de la société civile et des femmes dirigeantes sont en grand danger. Nous vous encourageons fermement à demander à ceux qui détiennent le pouvoir et l'autorité en Afghanistan de protéger la vie et l'intégrité physique des parlementaires et de leur personnel, en facilitant l'assistance aux personnes qui subissent ou craignent des représailles - notamment en aidant à leur évacuation urgente du pays et en appuyant la prestation d'une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

Depuis dimanche, un autre coup d'État militaire a eu lieu, cette fois en Guinée. Nous condamnons fermement la dissolution de l'Assemblée nationale et le recours à la force pour modifier l'ordre constitutionnel.

L'UIP est particulièrement préoccupée par la situation des parlementaires en Guinée. Nous demandons que leurs droits de l'homme soient respectés ainsi que l'intégrité de l'institution parlementaire. Nous appelons à un retour rapide à l'ordre constitutionnel et exhortons toutes les parties à trouver des solutions pacifiques et durables grâce à l'état de droit, au dialogue et à la médiation. L'UIP se tient prête à aider la Guinée à mettre en place un parlement fort, efficace et représentatif, au service de toute la population.

Au-delà des attaques à l'encontre du parlement, nous assistons à une menace croissante et très inquiétante de terrorisme et d'extrémisme violent, comme en témoignent les récentes attaques terroristes dans divers pays et régions, qu'il s'agisse du Sahel, du Moyen-Orient ou de pays comme le Mozambique.

Dans ce contexte, les réunions que nous tiendrons à Vienne cette semaine ont pris une importance cruciale. L'état actuel du monde exige un leadership, une solidarité et une action transformatrice. Nous avons l'occasion de nous réunir pour examiner et redynamiser le multilatéralisme afin de préserver la paix, de reconstruire un climat socio-économique mondial qui a été affaibli, de protéger les principes démocratiques et de renforcer le respect des droits de l'homme universels.

Chers collègues,

Dix-huit mois après le début de la pandémie, bien que la reprise économique s'accélère, elle est incertaine et inégale. L'écart

entre les économies développées et celles en développement s'est creusé. La crise a révélé et aggravé des inégalités déjà importantes au sein des pays et entre eux. L'une de ces inégalités croissantes est le fossé mondial entre les hommes et les femmes. Les répercussions des crises ne sont jamais neutres en termes de genre et la crise liée à la COVID-19 ne fait pas exception. Les effets des confinements et des ralentissements économiques sont plus gravement ressentis par les femmes et les filles. Des décennies d'avancées en matière d'égalité des sexes risquent d'être anéanties. En outre, près de 100 millions de personnes risquent de retomber dans l'extrême pauvreté d'ici la fin de l'année.

Une stratégie claire est nécessaire pour stimuler la reprise économique, remédier à certains des effets à long terme de la pandémie et œuvrer à une éradication plus rapide de la COVID-19, grâce à un accès équitable et généralisé aux vaccins et à des systèmes de santé solides.

Outre la pandémie, nous devons faire face à l'urgence climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes - tels que les vagues de chaleur de plus en plus brutales, les incendies et les tempêtes sur tous les continents - constituent des avertissements alarmants concernant la santé de notre planète. Le rapport récemment publié par le GIEC sur les changements climatiques est un signal d'alarme pour l'humanité. Les émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation de combustibles fossiles et de la déforestation étouffent notre planète et font courir à des milliards de personnes les risques immédiats liés à un réchauffement planétaire irréversible. Il est temps d'agir et nous devons faire partie de la solution.

La pandémie a mis à l'épreuve la résilience des parlements, mais ceux-ci doivent rester au centre des efforts visant à favoriser l'émergence de sociétés démocratiques, inclusives, prospères et résilientes, capables de résister aux chocs de notre monde en mutation.

Dans le cadre de ces efforts, nous devons intensifier notre action en faveur de l'autonomisation des femmes. La situation préoccupante des femmes et des filles doit figurer en tête de nos priorités. Des décennies de progrès en matière de droits et d'autonomisation des femmes, de rôle central des femmes dans la démocratie mais aussi d'éducation des filles risquent d'être réduites à néant si nous ne prenons pas les devants pour protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de discrimination et de violence. Plus tard dans la journée, nous discuterons de la nécessité d'un nouveau pacte social mondial pour l'égalité des sexes. Nous comptons sur vous pour mener une action dynamique dans vos parlements afin de faire de ce pacte une réalité.

De même, nous sommes convaincus de la nécessité de renforcer la participation des jeunes à la vie politique, ce qui permettra de rajeunir la démocratie et ses institutions. Nous devons répondre aux attentes des jeunes, qui souhaitent hériter d'un monde meilleur. Au début de cette année, l'UIP a lancé sa campagne *Je dis oui à plus de jeunes au parlement*. En tant que chefs de file au sein de nos parlements et de nos partis politiques, nous sommes encouragés à nous joindre à l'UIP pour promouvoir cette campagne et susciter des changements positifs.

Enfin, je voudrais souhaiter la bienvenue au nouveau Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Abdulla Shahid, originaire des Maldives, lui-même ancien président de parlement, et à la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne, M^me^ Ghada Fathi Waly. La première Conférence des présidents de parlement a eu lieu il y a 20 ans, à l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies, au cours duquel les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu la nécessité d'une coopération régulière entre le système des Nations Unies et les parlements nationaux, par l'intermédiaire de l'UIP, l'organisation mondiale de ces derniers.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Président et Madame la Directrice générale, pour continuer de faire avancer cette relation, en vue de faire entendre les opinions des parlementaires dans les processus mondiaux et de contribuer à transformer les engagements internationaux en réalités nationales. Le multilatéralisme et la gouvernance mondiale doivent être réformés et renforcés, afin de répondre efficacement aux besoins et aux attentes des populations du monde entier. Nous sommes prêts à vous suivre dans ce processus.

Chers collègues,

Un monde meilleur, plus pacifique et plus prospère exige une solidarité parlementaire et une coopération efficace à tous les niveaux – national, régional et international.

En tant que présidents de parlement, vous avez un rôle clé à jouer dans vos pays pour donner vie à un programme qui permettra d'éradiquer la pandémie actuelle, de relever les grands défis de notre temps et de nous ancrer sur la voie d'un avenir meilleur. Cette semaine, notre Conférence doit incarner notre détermination à adopter un changement positif et transformateur.

J'encourage les dirigeants parlementaires présents dans cette salle à répondre à l'appel d'un monde tourmenté, grâce à des idées, à des perspectives, à des promesses d'action et, finalement, à l'adoption de notre Déclaration commune de haut niveau.

Je vous remercie.

M. Peter Raggl, Président du Conseil fédéral autrichien

Vienne, 7 septembre 2021

Présidents de parlement,
Président Pacheco,
M. Shahid, Président élu de l'Assemblée générale des Nations Unies,
M[me] Trøen, Présidente du Sommet des présidentes de parlement,
M. Chungong, Secrétaire général de l'UIP,
Chère madame Fawzia Koofi,
Chère madame Bosek,
Mesdames et Messieurs,

En tant que Président du Conseil fédéral autrichien, la chambre haute du Parlement autrichien, j'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue au deuxième volet de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement ici à Vienne. Notre capitale fédérale, Vienne, exhibe aujourd'hui sa plus belle facette. Je pense que la capitale fédérale a véritablement fait cela pour les présidents de parlement, pour vous rendre hommage et vous accueillir ici à Vienne.

Une période difficile, qui a été marquée par la pandémie de coronavirus, semble à présent être derrière nous. Une période au cours de laquelle les contacts sociaux à tous les niveaux – familial à mondial – ont été soumis à des restrictions draconiennes. Ces restrictions ont fortement perturbé nos vies sociales et politiques, et les ont peut-être aussi totalement changées. Même si les avancées technologiques nous ont permis de rester en contact pendant la pandémie, comme l'a déjà évoqué le Secrétaire général, les réunions en mode virtuel ne sauraient remplacer les réunions en présentiel. Cela s'applique tant au niveau régional qu'au niveau international, sur le plan personnel et au niveau politique.

Il est donc d'autant plus important de reprendre les relations multilatérales dans leur intégralité en présentiel une fois encore au profit de nos régions, de nos pays, de nos populations et dans l'intérêt de la paix et du développement durable. Nous devons ainsi lier la dimension locale à la dimension mondiale. Ce n'est pas seulement la pandémie de COVID-19 qui nous a montré à quel point les problèmes mondiaux exigeaient également des réponses au niveau local. La dimension locale marquée de la gestion de crise de la pandémie n'est là qu'un exemple. Également dans la perspective de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable, nous devons inclure les régions, en réalité l'ensemble des zones rurales, même si les problèmes n'y sont pas résolus isolément.

En Autriche, par exemple, la participation du Conseil fédéral, que j'ai actuellement le privilège de présider, à l'examen des questions concernant l'UE revêt une importance particulière. Celui-ci associe les points de référence régionaux au processus décisionnel à l'échelle européenne et s'est donc donné pour mission de servir de charnière aux Länder autrichiens pour les initiatives en faveur de l'Union européenne. C'est pourquoi le Conseil fédéral est également connu comme l'hémicycle du Parlement européen en Autriche.

Je souhaite donc chaleureusement la bienvenue aux représentants des chambres fédérales et je suis vraiment très heureux de les voir nombreux ici aujourd'hui. Il s'agit là d'un signal important pour savoir comment la dimension régionale assume également ses responsabilités dans le cadre de la diplomatie parlementaire. Seul un dialogue interparlementaire inclusif peut nous permettre de relever les défis mondiaux de notre époque. Je me félicite donc que le Parlement autrichien, en collaboration avec l'UIP et les Nations Unies, ait l'honneur d'offrir le cadre de cette réunion ici aujourd'hui.

Je tiens une fois encore à vous souhaiter la bienvenue ici en Autriche, dans notre capitale fédérale de Vienne. Il me tarde de pouvoir échanger nos idées au cours des prochains jours et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Merci.

M. Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national autrichien

Vienne, 7 septembre 2021

Présidents de parlement,
Chers collègues,
M. Pacheco, Président de l'UIP,
Madame la Présidente du Sommet des présidentes de parlement, que nous avons pu suivre dans l'intégralité de ses larges débats tout au long de la journée d'hier,
M. Shahid, Président élu de l'Assemblée générale des Nations Unies, c'est un plaisir de vous avoir parmi nous ici aujourd'hui,
M. Chungong, Secrétaire général de l'UIP,
M[me] Waly, Directrice générale de l'Office des Nations Unies, ici en Autriche,
Chère Madame Koofi,
Chère Madame Bosek,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur très particulier, en tant que Président du Conseil national autrichien, de pouvoir vous accueillir ici à Vienne aujourd'hui. L'Autriche a de nombreuses fois fait office de bâtisseur de liens au cours de son histoire. Vous n'avez qu'à penser à la première rencontre entre Kennedy et Khrouchtchev ici à Vienne, une entrevue qui visait à mettre un terme à la Guerre froide.

Pendant plus de quarante ans, nous avons accueilli les Nations Unies, et de nombreuses organisations d'importance internationale ont élu domicile ici. L'Autriche est et veut être un lieu prédestiné de diplomatie internationale et de dialogue au cœur de l'Europe. Je me félicite donc tout particulièrement que l'Autriche soit en mesure de remplir ce rôle au niveau interparlementaire cette année.

Cette Conférence a été la première Assemblée parlementaire de haut niveau après avoir connu une vie sociale, économique et politique qui s'est trouvée fortement limitée par la pandémie mondiale de COVID-19. Les rapports personnels et l'échange direct d'idées sont indispensables au développement de la confiance et de la compréhension mutuelles. À défaut, la politique ne peut avoir lieu ni fonctionner tant au niveau national qu'international. Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons reconnu que face à un problème mondial, la communauté internationale pouvait collaborer fructueusement pour trouver des solutions de portée mondiale, comme en témoigne de façon impressionnante le processus de développement des vaccins.

Cela nous donne de l'espoir pour les autres défis mondiaux, qui sont assez nombreux. Nous allons aujourd'hui et demain aborder et examiner un certain nombre d'entre eux lors de nos réunions et du débat général. Le premier volet de la conférence, qui s'est déroulé en ligne en août l'année dernière, a clairement montré que les avancées technologiques et la numérisation nous avaient ouvert de nouvelles perspectives. Le parlementarisme est toutefois indissociable des rencontres en présentiel comme celle-ci, des débats publics et des échanges de vues informels.

Je suis vraiment très heureux, en dépit des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, que vous soyez venus des quatre coins du monde ici en Autriche, à Vienne. Je suis convaincu que les parlements peuvent largement contribuer à promouvoir un multilatéralisme plus efficace au service de tous les peuples, en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable. En tant que parlementaires, il nous incombe de faire entendre clairement la voix de nos électeurs, notamment sur la scène internationale.

L'importance d'une dimension parlementaire dans les relations internationales n'a rien perdu de son sens au cours des 21 années d'existence de cette Conférence. Un aperçu de notre programme au cours des deux prochains jours mettra en relief les questions, entre autres, auxquelles il nous faudra répondre. Les effets socio-économiques de la pandémie menacent les moyens de subsistance de millions de personnes. Ils ont relégué la mise en œuvre à l'échelle mondiale des objectifs de développement durable à l'arrière-plan – provisoirement j'espère. Les efforts mondiaux réalisés en faveur de l'égalité des sexes et de la lutte contre les changements climatiques ont été négligés.

Le fait d'avoir à comparer les droits fondamentaux des personnes par rapport à la santé collective a sévèrement porté atteinte à la confiance de nos citoyens dans certains cas. Pendant la pandémie, de nombreux pays ont été confrontés à de graves contestations visant souvent par ailleurs directement nos parlements. Il est donc nécessaire de rétablir la confiance dans nos institutions là où elle a été écorchée. Je considère assez centrales les questions de savoir comment nous allons parvenir à atténuer les effets de la pandémie de coronavirus sur nos parlements et comment nous pouvons garantir au mieux un juste milieu entre ouverture et sécurité de nos parlements, et de nos parlementaires, dans un climat de polarisation sociale. Nous devons nous efforcer de progresser concrètement vers le renouveau démocratique, la résilience et l'audibilité de nos parlements.

Franz Kafka, grand écrivain germanophone, a dit un jour, « C'est en marchant que nous traçons les chemins ». Suivons donc la voie qui rendra audibles nos parlements.

Éminents présidents de parlement, nous savons tous que les problèmes internationaux requièrent des solutions de portée internationale. Mais certains ignorent que les parlements assument de ce fait une responsabilité importante. La diplomatie parlementaire bilatérale et multilatérale requise à cette fin est basée sur le respect mutuel. Mais elle requiert également un espace public, comme c'est le cas aujourd'hui. Le fait que nous soyons réunis à Vienne cette semaine est pour moi un signe fort que les parlementaires sont en quête de réponses aux problèmes mondiaux urgents sur la scène internationale.

Je vous souhaite à tous un débat constructif et un agréable séjour en Autriche, et j'espère vous accueillir ce soir à la réception du Parlement autrichien au Palais de la Hofburg à Vienne

Allocution

M. Abdulla Shahid, Président de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'ouverture de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

Vienne, 7 septembre 2021

Monsieur Pacheco, Président de l'Union interparlementaire (UIP),
Monsieur Sobotka, Président du Conseil national de la République d'Autriche,
Monsieur Raggl, Président du Conseil fédéral de la République d'Autriche,
Monsieur Chungong, Secrétaire général de l'UIP,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de me donner l'occasion de me joindre à vous pour la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement.

Je tiens à remercier sincèrement le Gouvernement autrichien d'avoir organisé cette conférence. Je tiens également à féliciter l'Union interparlementaire et son Secrétaire général, Martin Chungong, de leur soutien indéfectible à la démocratie et au multilatéralisme.

Chers collègues, j'ai l'honneur d'avoir eu une relation de longue durée avec l'UIP au cours de mes cinq mandats au Parlement des Maldives et le plaisir d'appeler Monsieur Chungong mon ami. L'ancien Secrétaire général de l'UIP, Anders B. Johnsson, ainsi que Monsieur Chungong, ont soutenu les Maldives pendant leur transition vers la démocratie.

Quand j'étais Président du Parlement des Maldives, j'ai pu compter sur leur soutien pendant certaines de nos périodes les plus difficiles. J'ai un profond respect et une grande estime pour l'UIP et son équipe. Martin, mon ami, je te remercie et c'est un plaisir d'être ici avec toi aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Je me tiens devant vous aujourd'hui, non pas en tant que président de parlement, mais en tant que Président élu de l'Assemblée générale des Nations Unies, le « Parlement de l'humanité ».

En assumant ce rôle, je ne doute pas que les leçons que j'ai apprises en tant que président de parlement et en tant que parlementaire me serviront bien. À l'instar de vos propres parlements, l'ONU et le multilatéralisme prospèrent grâce au dialogue, à la négociation et à la subtilité.

Ces notions sont plus nécessaires que jamais.

Notre monde continue de se relever lentement mais sûrement de la pandémie mondiale.

En revanche, nous avons de la peine à maîtriser les changements climatiques.

Les inégalités croissantes n'ont été qu'exacerbées par la pandémie.

Si les vaccins sont disponibles, leur distribution est inégale.

Dans de nombreux pays, les mesures de confinement ont entraîné une baisse des revenus, des pertes d'emplois, des fermetures d'écoles, une augmentation des problèmes de santé mentale et des violences domestiques, ainsi que la prolifération de la désinformation.

La pandémie n'a pas non plus permis d'améliorer la sécurité dans les États fragiles.

De toute évidence, il existe de nombreuses raisons d'être cynique ou pessimiste face aux défis qui nous entourent. Toutefois, ce n'est pas une attitude que nous pouvons nous permettre.

Des milliards de personnes attendent de nous des messages d'espoir, des signes qu'il existe un avenir meilleur. Elles aspirent à un monde plus écologique, plus propre, plus résilient, exempt de conflits et d'hostilités, plus égalitaire et plus juste pour tous.

Elles attendent que nous leur donnions de l'espoir. Je dis : donnons-leur en.

Pour chaque défi auquel nous sommes confrontés, il existe des solutions. L'obstacle n'est donc pas le manque de solutions, mais notre propre capacité et notre volonté de faire ce qui est nécessaire, de poursuivre une approche multilatérale.

Permettez-moi d'être clair : nous ne disposons que d'une seule voie possible et c'est la voie multilatérale.

Qu'il s'agisse de la COVID-19, des changements climatiques ou de la reprise économique, nous ne pouvons avancer qu'ensemble. Notre monde est trop interconnecté pour ne pas relever nos défis ou saisir nos opportunités ensemble. Nous devons apprendre à faire confiance au multilatéralisme.

C'est ce besoin de rassemblement et d'unité qui m'a conduit à choisir « l'espoir » comme thème de la 76e session. Nous devons donner aux gens l'espoir d'un avenir meilleur. C'est aussi la raison pour laquelle ma présidence est la « présidence de l'espoir ».

Mesdames et Messieurs, la 76e session donnera la priorité à cinq sources d'espoir.

Tout d'abord, notre priorité immédiate sera de poursuivre la reprise après la COVID-19. Garantir un accès équitable aux vaccins est d'une importance sans égal. Faute de quoi, nous prolongeons la pandémie, mettrons en danger des vies et des moyens de subsistance, et risquerons de voir apparaître d'autres variants et d'autres flambées. C'est pour cette raison que je prévois d'organiser une réunion de haut niveau sur les vaccins dans le cadre de l'Assemblée générale avant la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

Deuxièmement, nous devons reconstruire en mieux, en plus solide, en plus propre et en plus écologique. Je profiterai de la 76e session pour insister sur la nécessité d'une reprise durable et transformatrice après la COVID-19. Cette pandémie a été une régression pour des milliards de personnes, mais notre reprise après cette régression peut être un tournant qui nous permettra d'aller plus vite et plus loin. Saisissons cette occasion de changement et faisons progresser la décennie d'action en faveur des Objectifs de développement durable.

Troisièmement, nous devons répondre aux besoins de la planète. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été sans équivoque dans son évaluation de la situation actuelle. Nous devons agir rapidement si nous voulons limiter les conséquences des changements climatiques. Pour ma part, je convoquerai une réunion de haut niveau sur le climat en octobre 2021. J'espère que cette initiative contribuera à inciter les États membres à faire preuve d'une plus grande ambition en matière de climat avant la COP26 à Glasgow.

Dans le même ordre d'idées, d'autres événements importants se dérouleront au cours de l'année à venir dans le domaine de l'environnement, concernant notamment les océans, la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, ainsi que la biodiversité. Nous devons profiter de chacun de ces temps forts pour encourager des actions toujours plus nombreuses. Pour tirer pleinement parti de l'élan généré par ces événements, j'ai l'intention d'organiser une grande séance consacrée à la nature au cours de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. J'espère qu'elle galvanisera l'élan politique nécessaire pour faire avancer les objectifs mondiaux en matière de climat.

Quatrièmement, nous devons continuer de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, et de lutter contre les inégalités et les injustices. La protection des droits de l'homme est l'une des valeurs fondamentales des Nations Unies. Nous devons œuvrer ensemble pour contrer la marée montante du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de toutes les autres formes de discrimination.

En tant que partisan de longue date de l'égalité des sexes, je mettrai l'accent sur l'autonomisation des femmes, en veillant à leur représentation pleine, égale et concrète. Mon Bureau respecte l'équilibre entre les sexes et j'ai exprimé clairement mon intention de ne participer qu'à des réunions ou des discussions qui sont paritaires. J'espère que vous vous joindrez à moi pour défendre ces principes.

Enfin, nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer et réformer l'ONU. En m'appuyant sur les travaux de mes prédécesseurs, je continuerai de rendre l'ONU plus efficiente, plus efficace, plus responsable et même plus adaptée aux besoins des familles. Je collaborerai avec les États membres pour faire en sorte que nos décisions, nos discussions et nos actions soient pertinentes et aient un impact sur les peuples du monde. Nous devons amener l'ONU à se rapprocher des gens.

Mesdames et Messieurs, les parlements sont des partenaires nécessaires pour chacune de ces sources d'espoir. Qu'il s'agisse de garantir l'accès aux vaccins, de se remettre durablement de la pandémie ou de faire face à la menace des changements climatiques, l'ONU ne peut agir seule, nous devons coopérer avec nos partenaires parlementaires.

Les parlements représentent la voix du peuple. Les parlements contribuent à faire en sorte que les résolutions et les décisions de l'Assemblée générale soient répercutées sur la scène nationale et locale, et traduites en résultats concrets que la population peut voir et ressentir. C'est ainsi que nous transmettons les travaux de l'ONU aux gens partout dans le monde.

Mesdames et Messieurs, nous avons connu une période pour le moins difficile. Nous devons aller de l'avant ensemble. Nous devons façonner notre avenir commun ensemble. Je suis impatient de travailler avec vous pour en faire une réalité.

Que les parlements du monde entier s'unissent dans notre action conjointe en faveur d'un avenir meilleur.

Je vous remercie à nouveau de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

Allocution (vidéo)

M. Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU à l'ouverture de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

6 septembre, 2021, Vienne

En tant qu'ancien parlementaire, je suis honoré de participer à cette cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement et au Sommet des présidentes de parlement.

Les parlements sont le lien entre le peuple et le pouvoir.

Sans ce lien, il est impossible de gouverner.

La démocratie est inimaginable.

Et pour un monde ébranlé par la COVID-19, les changements climatiques, les inégalités et les conflits, la reprise est impossible.

La solution commune à tous ces défis est la solidarité.

Des personnes agissant dans l'intérêt commun.

C'est ce que fait le système multilatéral sur la scène mondiale.

Et c'est ce que les parlements cherchent à faire au niveau national.

Les parlements font le lien entre les niveaux mondial et local.

Vous ratifiez les traités, exécutez les engagements internationaux et apportez un appui essentiel au moyen de budgets nationaux.

Vous jouez un rôle central dans la promotion des droits de l'homme et des Objectifs de développement durable.

Nous comptons sur vous pour garantir une action climatique ambitieuse.

Le récent rapport du GIEC nous rappelle qu'il n'y a pas de temps à perdre ni d'excuses à trouver.

Les solutions sont claires.

Un engagement à parvenir à des émissions nettes nulles d'ici le milieu du siècle.

Des programmes en faveur du climat plus ambitieux pour 2030.

Aucune nouvelle centrale à charbon après 2021.

Supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles.

Et fournir un véritable appui en matière d'adaptation aux pays en développement, accompagné d'un financement climatique adéquat.

C'est la voie qui mène à des économies vertes et inclusives, à la prospérité, à un air plus pur et à une meilleure santé.

Nous soutenons également les efforts que vous déployez pour donner la priorité aux personnes.

Avec des protections sociales et des filets de sécurité.

Une couverture sanitaire universelle et un revenu de base

L'éducation pour tous

Et un soutien accru aux filles et aux femmes, qui souffrent de manière disproportionnée de la pandémie.

Elles sont confrontées à une violence accrue – en ligne, dans la rue et à la maison.

Elles sont davantage menacées par le mariage des enfants et les grossesses précoces.

Et avec les pertes d'emplois et l'augmentation de la pauvreté, nous risquons de perdre une génération d'acquis durement gagnés par les femmes.

Nous devons placer les femmes au cœur de la reprise.

Et au cœur des parlements.

Seuls trois pays comptent 50 pour cent ou plus de femmes au parlement.

Beaucoup n'ont pas de femmes du tout.

Nous demandons instamment aux pays et aux partis politiques de parvenir à une véritable parité entre les sexes au sein du pouvoir - y compris grâce à des quotas de femmes.

Lorsque les femmes sont représentées de manière égale – lorsque les femmes dirigent – les résultats sont meilleurs pour tous.

Et nous renforçons la confiance dans les institutions sur lesquelles nous comptons tous.

Les parlements doivent refléter la volonté du peuple.

De tous les peuples.

Et répondre à leurs besoins alors qu'ils luttent pour traverser ce moment difficile de l'histoire.

L'ONU est aux côtés des parlementaires du monde entier dans ces vastes travaux.

Merci.

Président de l'UIP
M. Duarte Pacheco

Secrétaire général de l'UIP
M. Martin Chungong

Président du Parlement hôte
M. Wolfgang Sobotka

Président de l'Assemblée générale des Nations Unies
M. Abdulla Shahid

Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne
Mme Ghada Fathi Waly

Comité préparatoire

Président

M. Duarte Pacheco	Président de l'Union interparlementaire, Portugal	

Membres

M. Brahim Boughali	Président	Assemblée populaire nationale, Algérie
Mme Fawzia Zainal	Présidente	Conseil des représentants, Bahreïn
Mme Stephanie D'Hose	Présidente	Sénat, Belgique
M. Haroun Kabadi	Présiden	Assemblée nationale, Tchad
Mme Guadalupe Llori Abarca	Présidente	Assemblée nationale, Équateur
M. Manzoor Nadir	Président	Assemblée nationale, Guyana
M. Steingrímur J. Sigfússon	Président	Althingi, Islande
Mme Puan Maharani	Présidente	Chambre des représentants, Indonésie
M. Marzouq Al Ghanim	Président	Assemblée nationale, Koweït
Mme Tone Wilhelmsen Trøen	Présidente	Storting, Norvège
Lord Fakafanua	Président	Assemblée législative, Tonga
Mme Beatriz Argimón	Présidente	Assemblée générale et Sénat, Uruguay

Membres représentatifs

Mme Claudia Roth	Vice-présidente du Bundestag allemand (représentant M. Wolfgang Schäuble, le Président du Bundestag allemand)
M. Chen Guomin	Vice-président de la Commission des affaires étrangères de l'APN (représentant M. Li Zhanshu, Président du Comité permanent de l'APN, Chine)
M. Reinhold Lopatka	Président du Groupe consultatif de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (représentant M. Wolfgang Sobotka, Président du Nationalrat, Autriche)

Membres du Comité exécutif
M. Juan Pablo Letelier, Chili
Mme Pikulkeaw Krairiksh, Thaïlande
M. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda, Zimbabwe

Membres de droit

Mme Lesia Vasylenko (Ukraine)	Présidente	Bureau des femmes parlementaires
Mme Sahar Albazar (Égypte)	Présidente	Conseil du Forum des jeunes parlementaires

Représentante du Secrétaire général de l'ONU

Mme Tatiana Valovaya	Directrice générale	Office des Nations Unies à Genève
M. Martin Chungong	Secrétaire général de l'UIP	

Web 2020 **Vienne 2021**

5e Conférence mondiale des présidents de parlement

Les parlements pour la paix, les peuples et la planète #5WCSP

REPUBLIC OF AUSTRIA
Parliament

Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

UN75
2020 AND BEYOND

Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève
www.ipu.org